



RAPPORT D'ACTIVITÉ

SYNTHÉTIQUE 2019



SOMMAIRE

ÉDITO PAR JEAN JACQUES CÉRIS	4
ÉDITO PAR SANDRINE FIRPO	5
QU'EST CE QUE LA LIGUE VAROISE DE PRÉVENTION ?	6
UN PEU D'HISTOIRE	
DES PRINCIPES FONDAMENTAUX	7
DES VALEURS POUR ANIMER NOTRE PROJET	
NOTRE ÉQUIPE	8
NOTRE IMPLANTATION	
NOS DOMAINES D'INTERVENTION	9
NOS THÉMATIQUES D'INTERVENTION	12
ACTIONS SPÉCIFIQUES ET ACTIONS COLLECTIVES	14
PRÉVENTION SPÉCIALISÉE	16
TOULON	17
OLLIOULES	20
LA VALETTE	22
VALLÉE DU GAPEAU	24
BRIGNOLES	27
ST MAXIMIN	30
ACTIONS COMPLÉMENTAIRES	33
MÉDIATION AUX ABORDS DES LYCÉES	34
UNITÉ MOBILE DE MÉDIATION LYCÉES	35
RÉFÉRENT FAMILLES AU SEIN D'UN PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE	36
UNITÉ MOBILE 2 ROUES PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE	37
JARDIN PARTAGÉ	38
DISPOSITIF RESPIR	39

ÉDITOS



PREVENTION.S ou...

... Une «Prévention Sociale» inclusive dans le maillage de nos territoires d'action, celui des institutions publiques et associatives, revisités

à l'aune de l'éducation permanente laïque initiée par la Ligue de l'Enseignement.

Un rempart contre tous les isolements... tel est encore l'enjeu de la culture d'intervention originelle de la Ligue Varoise de Prévention depuis sa création en 1974, il y a 45 ans.

Au cœur de la FOL du Var, ensemble, nous sommes concernés par tout ce qui touche à l'humain. En particulier par ceux qui sont en souffrance. Cela nous engage naturellement à la solidarité envers les plus démunis, à œuvrer sans relâche contre l'intolérance et les formes et voies multiples de l'isolement, de la marginalisation sociale, économique, civique, culturelle.

Toujours très attachés aux valeurs humanistes laïques et républicaines, nous demeurons mobilisés dans la

mission qui est nôtre d'accompagner solidairement, avec éthique et professionnalisme, les enfants, les jeunes citoyens en devenir et les adultes de tous les âges qui subissent des fractures dans leur parcours de vie.

C'est dans cet esprit solidairement globalisant que s'inscrit ce projet Prévention.S.

Les «faits» sociaux observés et écoutés, les «idées» extraites et partagées, les «actes» co-construits, sont le triptyque de la démarche dialectique, systémique, tel qu'en témoigne l'écriture du projet ci-après présenté.

Avec tous les acteurs de notre Institution, nous poursuivons l'œuvre, car nous avons le devoir solidaire d'agir pour ouvrir toutes les voies d'espérance, semer les pierres blanches vers tous les chemins de fraternité, lutter, pour un monde où...

«L'homme délivré de son passé absurde, tourne devant son frère un visage semblable, et donne à la raison des ailes vagabondes». (Paul Eluard)

Jean Jacques CÉRIS
Président



L'année 2019 nous a permis de poursuivre notre dynamique de transformation interne. Engagés sur une démarche de projet intitulée PREVENTION.S depuis décembre 2018, nous avons produit collec-

tivement de la matière propice au questionnement, à la remise en question afin de prendre des décisions d'orientation en fonction des enjeux qui traversent notre association et notre société.

Cette dynamique nouvelle est une véritable force pour les équipes de la LVP. Elle nous nourrit, nous rend plus pertinents, nous pousse à regarder plus loin et autrement avec comme unique leitmotiv la réponse sociale aux populations les plus démunies.

Nous avons donc repris notre investissement dans le champ de l'éducation à la santé en présentant à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, un projet de Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes sur le territoire de la Provence Verte. Nous avons consolidé des partenariats financiers avec la préfecture en signant une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) sur l'action d'accompagnement familial. Nous avons posé les bases d'un travail sur la poursuite et le développement de jardins partagés qui verra le jour en 2020.

Nous avons démarré un projet en direction des publics dits invisibles (NEET) financé par le Fonds Social Européen qui permet à 3 binômes répartis sur les territoires du Haut Var-Verdon, Métropole TPM et Provence Verte, de repérer et capter des jeunes sortis de tous dispositifs et inconnus de bon nombre d'institutions.

Bref, autour de notre colonne vertébrale que constitue la prévention spécialisée, la LVP densifie son action au service de ces publics prioritaires.

Mais notre transformation ne se lit pas uniquement au travers des actions. Elle passe aussi par l'organisation interne, la mise en place de procédures ou encore d'une dotation d'outils de suivi. Même si le travail est à poursuivre, cette modernisation de nos outils se

concrétise et sert la qualité du travail fourni par les équipes et nos actions.

L'année passée le Conseil d'Administration avait entériné une direction commune avec la FOL du Var; démontrant par ce choix une volonté politique forte de renforcer les liens entre ces 2 structures associatives afin de densifier et élargir les formes d'interventions sur notre territoire, en direction de nos usagers qui, certaines fois, sont communs. Cela fait donc 2 ans que cette organisation a été mise en place et les liens se consolident sur le champ de l'éducation avec le service «éducation et citoyenneté» ou encore en soutien d'une intervention sociale des équipes de la LVP avec le secteur cinéma ou encore vacances et loisirs éducatifs... Pour toujours plus d'efficacité, de cohérence et de pertinence.

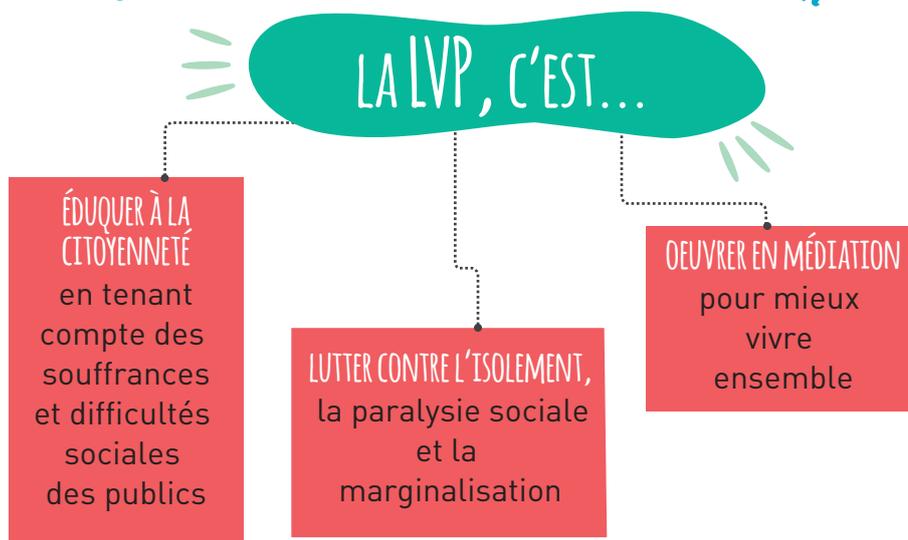
Difficile d'écrire cet éditio sans évoquer la pandémie de début 2020, qui a fonctionné comme un révélateur photographique démontrant la pauvreté et la précarité des publics que nous côtoyons tous les jours, l'inégalité sociale, économique, scolaire, et affirmé pour ceux qui n'y croient toujours pas, la nécessité de l'intervention sociale qui s'exprime notamment au travers de la prévention spécialisée. Cette catastrophe sanitaire – mais pas que – a confirmé la nécessaire transformation de notre outil associatif et nous a aidés dans notre capacité à se mobiliser dans des périodes de crise sur des champs d'intervention qui n'étaient pas nos terrains initiaux. Je pense là, à la mobilisation des éducateurs et éducatrices, sur l'accueil de mineurs (éphémères), les séjours de répit ou encore l'investissement de certains sur l'hébergement d'urgence.

Antoine de St-Exupéry disait : « *la vérité de demain se nourrit de l'erreur d'hier* ». La pandémie et ses conséquences dramatiques nous ramènent à nos fondamentaux, notre ADN; ce qui est immuable dans notre projet associatif, nos fondations. C'est parce qu'elles sont si solides et que nous les portons chaque jour dans nos actes professionnels quotidiens, que nous sommes enclins à envisager la transformation, à trouver les leviers pour repenser notre lien à l'humain.

Sandrine FIRPO
Directrice

QU'EST CE QUE LA LIGUE VAROISE DE PRÉVENTION ?

Un acteur de la prévention et de la médiation



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean Jacques CERIS, **Président**
Sandrine FIRPO, **Directrice**
Bernard SALLES, **Trésorier**

Membres :

Marc BASACCO,
FOL du Var

Pierre COUPAT,
Co directeur Maison des
Adolescents du Var

Jean Philippe FERAUD,
FOL du Var

Joëlle ROCHE,
Planning familial

Myriam VALVERDE,
Directrice mission locale
de Toulon

UN PEU D'HISTOIRE...

L'aventure de *prévention* (au pluriel) s'appuie sur une histoire qui rassemble vers une ambition : associer les citoyens dans la lutte contre les inégalités, à débattre et à être acteurs dans la cité afin de construire une société plus juste, plus libre et plus solidaire visant à l'émancipation de tous.

La Ligue Varoise de Prévention (LVP) a été créée en 1974 à Toulon par la Ligue de l'Enseignement - FOL du Var, afin de faire intervenir des équipes d'éducateurs spécialisés dans les quartiers où se manifestaient des risques d'inadaptation sociale. Son action de prévention spécialisée se déploie sur le territoire varois et les actions se diversifient au fil des projets qui répondent aux besoins, attentes et demandes des publics et partenaires. Les métiers de l'action sociale se diversifient pour répondre aux enjeux identifiés dans une démarche anticipatrice et proactive ayant gardés en toile de fond de tisser et retisser du lien social, de réduire les conduites à risques, d'accompagner tout au long de la vie.

L'expertise auprès des jeunes est, aujourd'hui, déployée au service d'une mission qui se veut plus large, plus systémique,

plus englobante et en cohérence avec la complexité du monde dans lequel nous évoluons autant comme acteur, comme partenaire ou comme bénéficiaire.

L'histoire de la LVP, son lien, son ADN, ses valeurs partagées avec la Ligue de l'Enseignement – FOL du Var ainsi que les principes qui l'engagent sont les fondements de son projet associatif « Prévention.S ». (extrait du projet, p.10)

Le projet construit collectivement s'inscrit comme une affirmation forte face aux enjeux qui bousculent nos organisations aujourd'hui. Il se déploie dans un axe stratégique autour de l'action sociale (lien social, insertion sociale, cohésion sociale).



DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

la libre adhésion

La relation éducative est librement consentie de part et d'autre, basée tant sur une démarche volontaire de l'éducateur que des jeunes - il s'agit d'aller vers eux, dans leur milieu, avec eux. Elle implique les notions de temps et de confiance nécessaires à la mise en place de toute action éducative, elle est moralement contractuelle.

le respect de l'anonymat

Pour réaliser le premier principe, il est nécessaire que les personnes que nous accompagnons ne soient désignées ni par une instance judiciaire, ni administrative. Seul notre cadre géographique d'intervention est arrêté. Conséquence de l'absence de mandat nominatif et de la libre-adhésion, le respect de l'anonymat se comprend dans l'interaction avec les autres principes. Il est indispensable pour recueillir l'adhésion du jeune et mener avec lui un accompagnement pertinent.

un mandat territorial et non nominatif

Pour réaliser le premier principe, il est nécessaire que les personnes que nous accompagnons ne soient désignées ni par une instance judiciaire, ni administrative. Seul notre cadre géographique d'intervention est arrêté.

LE PARTENARIAT ET L'INTER-INSTITUTIONNALITÉ

Un des objectifs étant de permettre l'intégration des jeunes dans les structures de droit commun, l'action s'exerce à deux niveaux : auprès des jeunes pour aider cette intégration ; auprès des structures pour faciliter leur adaptation.

L'action éducative des équipes nécessite que soient articulées les compétences des différents partenaires de manière à prévenir la marginalisation et les violences qui en résultent, faciliter la promotion et l'insertion sociale des jeunes et des familles.

DES VALEURS POUR ANIMER NOTRE PROJET

Laïcité

Pour notre projet, la laïcité facilite le dialogue entre les individus, la lutte contre toutes les formes d'asservissements, l'obscurantisme, les préjugés et favorise le "faire société".

Diversité/Égalité

Pour notre projet, la diversité et l'égalité favorisent le développement d'espace de mixités et visent à lutter contre toutes les formes de discriminations.

Citoyenneté

Pour notre projet, la citoyenneté permet à chacun d'être acteur de sa vie et de s'impliquer dans la construction collective.

Démocratie

Pour notre projet, la démocratie permet de débattre, de créer de la cohésion favorisant l'émergence de décisions collectives pour "faire société".

Solidarité / Engagement

Pour notre projet, la solidarité et l'engagement sont des garants de l'épanouissement de chacun et contribuent à la connaissance et la reconnaissance de l'autre.

Émancipation / Socialisation

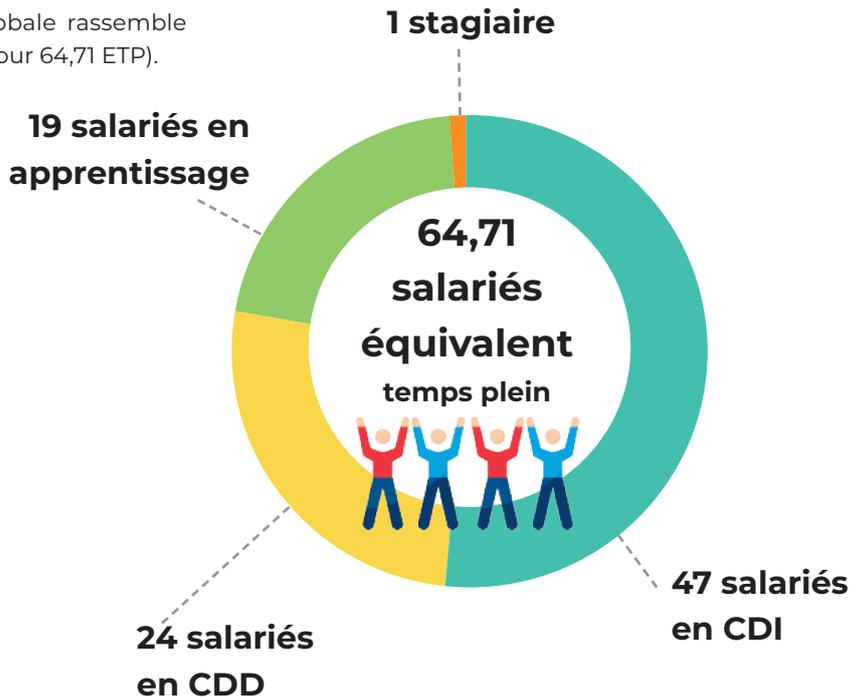
Pour notre projet, l'émancipation et la socialisation sont des stimulateurs d'intégration et d'épanouissement, individuel et au sein du collectif. Elles sont "gages" de respect de soi et des autres.

NOTRE ÉQUIPE

La LVP dans son action globale rassemble une équipe de 90 salariés (pour 64,71 ETP).

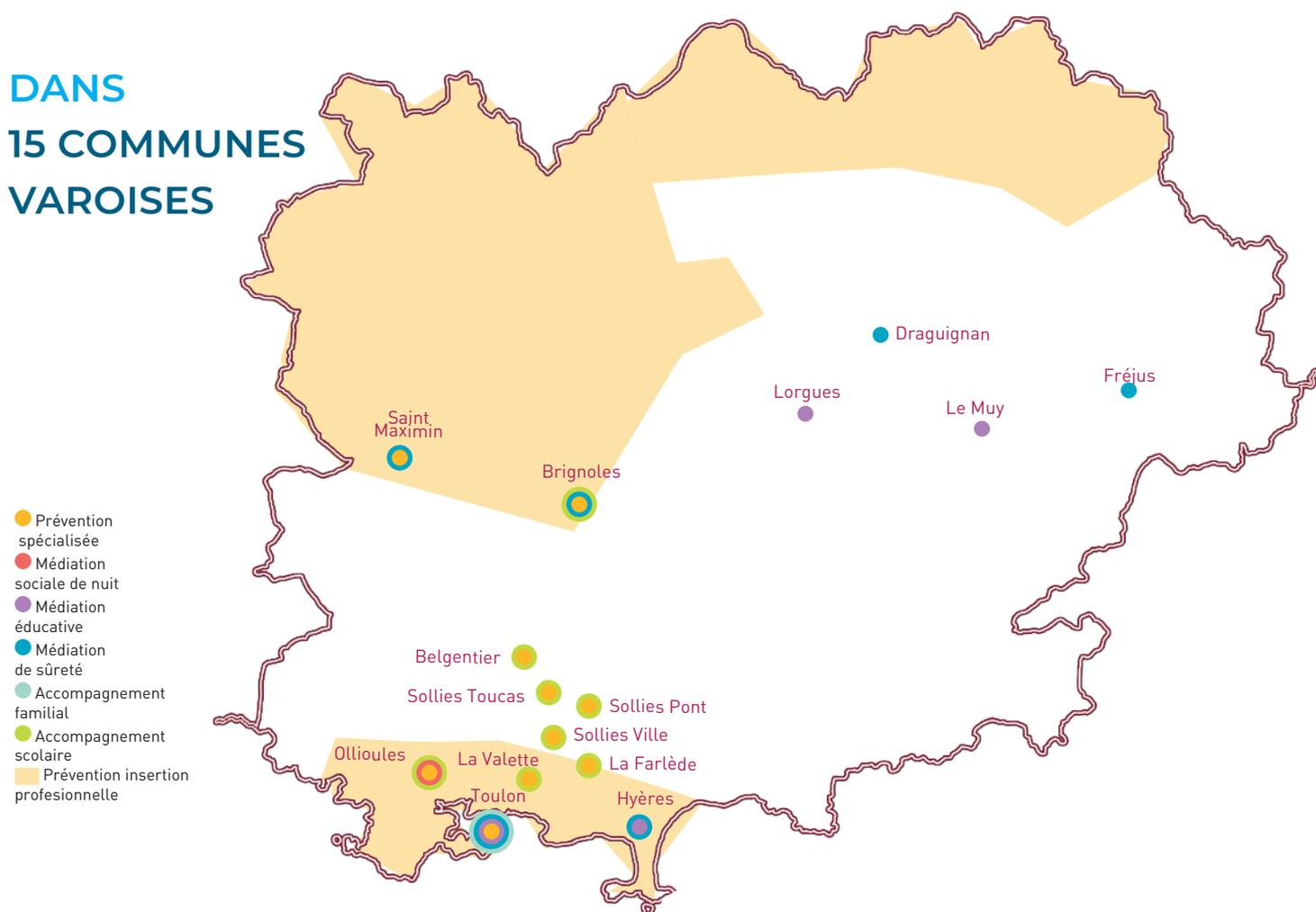


BUDGET ANNUEL
3 003 652 €



NOTRE IMPLANTATION

DANS
15 COMMUNES
VAROISES



NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Prévention spécialisée

Accompagnement socio-éducatif, à visée réparatrice, des jeunes et des familles en risque d'inadaptation, en milieu ouvert, sans mandatement. Il s'agit de la mission principale de la L.V.P.

→ Tous les secteurs

Médiation sociale de nuit

Veille sociale et résidentielle, suivis individuels, familiaux et de groupes, prévention des conflits et du mal-être. Présence régulière et apaisante dans l'espace public, en relais avec le service de prévention spécialisée sur la journée.

→ Ollioules

Accompagnement familial

Veille sociale de soutien à la parentalité, suivis familiaux.

→ Toulon Grand Jonquet

Médiation éducative *unité mobile de médiation*

Apports de réponses constructives auprès des lycéens en matière de prévention des incivilités, de décrochage scolaire, de conduites à risques de délinquance et de phénomène de radicalisation.

→ Toulon, Le Muy, Hyères, Lorgues

Accompagnement scolaire pour les collèves

Séances de soutien en petits groupes en collaboration avec les établissements scolaires dans le cadre du CLAS et du dispositif DEVOIRS FAITS en partenariat avec la FOL du VAR.

→ Ollioules, Vallée du Gapeau, Brignoles

Médiation de sûreté *à caractère éducatif dans l'environnement des lycées*

Approche éducative innovante qui participe à l'apaisement des tensions aux abords des lycées. Les médiateurs se font connaître et reconnaître, rassurent, préviennent le passage à l'acte, informent et au besoin orientent.

→ Toulon, Hyères, Fréjus, Brignoles, Saint Maximin, Draguignan

Prévention santé

Accueil, écoute, pré-diagnostic et suivi de l'accès au soin par croisement de compétences (psychologue, éducation, accès aux droits, conseil juridique...).

→ Espaces Santé Jeunes Maison des Adolescents - Toulon, Brignoles, Ollioules, La Valette, Vallée du Gapeau, Saint Maximin



La LVP est agréée pour une mission de prévention spécialisée par le Conseil Départemental depuis 2009 pour une durée de 15 ans.

Comme défini par les articles 121-2 et 221-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la LVP « organise, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions visant à prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles... ». L'action de l'équipe éducative est orientée sur les deux champs principaux : protection de l'enfance et prévention de la délinquance.

MODES D'INTERVENTION

Les actions éducatives peuvent prendre différentes formes au travers des modes d'intervention comme :

- **la présence dans la rue et espaces publics** fréquentés par les jeunes (travail de rue)
- **la visite à domicile**
- **les permanences dans les locaux de la LVP**
- **les orientations et accompagnements physiques chez les partenaires et structures spécialisées** par rapport à la problématique (emploi/formation, hébergement, santé psychologique et physique, accès aux droits, loisirs...)
- **actions collectives** (pour certaines en partenariat avec d'autres structures sur des groupes d'enfants ou d'adolescents repérés)

De par ses missions, la LVP participe à l'accès à la santé, au maintien de la tranquillité publique, au rétablissement des liens sociaux, tendant à permettre aux personnes de résoudre leurs difficultés et d'exercer leur citoyenneté.

Rétablissement des liens sociaux, tranquillité publique et santé sont les axes fondateurs d'une démarche globale de Prévention qui s'articule à travers les différentes missions que lui confie le Conseil Départemental du Var, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, les villes de Toulon, Ollioules, La Valette, Brignoles, St Maximin, les intercommunalités de Toulon Provence Méditerranée, de La Vallée du Gapeau, de la Provence Verte ainsi que l'État.

Pour retisser du lien social, réduire les conduites à risques des jeunes et enrayer les processus menant aux violences, de nombreuses actions sont mises en œuvre à travers un ensemble de métiers complémentaires : éducateur spécialisé, médiateur social, accompagnateur-médiateur familial, psychologue, assistant de service social...

ORGANISATION SUR LE TERRITOIRE

La présence de la LVP sur ses territoires d'intervention s'articule de la manière suivante :

- **Un service de Prévention Spécialisée : dix équipes de 2 à 4 éducateurs**, dans l'ensemble des secteurs couverts de la Vallée du Gapeau, Ollioules, La Valette, les quartiers prioritaires de Toulon en cinq secteurs (Toulon Centre, Sainte Musse/Ste Marie, Pont du Las/Rodeilhac, la Beaucaire/La Florane/Pontcarral, le Grand Jonquet), Brignoles et St-Maximin
- **Un service de médiation de nuit** : les correspondants de nuit, sur l'ensemble de la commune d'Ollioules.
- **Une action de médiation de sûreté à caractère éducatif** dans le cadre d'un programme régional portant attention aux lycées Bonaparte, Claret, Parc St-Jean et Dumont d'Urville à Toulon, lycée Raynouard à Brignoles, lycée Janetti à Saint-Maximin., lycée Golf Hôtel à Hyères, lycées Camus et Galliéni à Fréjus, lycées Blum et Moulin à Draguignan.
- **Une action de médiation sociale et éducative** dans le cadre d'un marché public régional portant attention sur les lycées Jean-Aicard à Hyères, Rouvière, Cisson et Anne-Sophie Pic à Toulon, Val d'Argens au Muy et Thomas-Edison à Lorgues.
- **Une action d'accompagnatrice médiatrice familiale** à Toulon : Grand Jonquet et Pontcarral.
- **Une action d'accompagnement à la scolarité pour les collégiens** dans la Vallée du Gapeau.
- **Une référente Programme de Réussite éducative à La Garde**

Les territoires d'intervention s'étendent du littoral varois au centre Var. Ils regroupent ainsi des communes situées en zones urbaines et d'autres en zones rurales ou semi-rurales.

Cette diversité appelle une adaptabilité permanente et réactive facilitée par nos formes d'intervention principales : travail de rue, visites à domicile, orientations et accompagnements vers les partenaires.

Sur tel territoire des freins de mobilité plus marqués, sur tel quartier une ambiance délétère... Impactent nos formes d'action et de partenariat.

C'est toute la force du travail de la Prévention spécialisée qui permet cette recherche d'adéquation entre les besoins et demandes des usagers dans la prise en compte de la réalité de chaque lieu d'intervention prenant en compte leurs spécificités.

Chaque équipe s'inscrit dans l'écologie de vie du territoire concerné. Par sa présence quotidienne et récurrente, elle fait partie du paysage et de la vie des habitants. Cette inclusion permet d'être au plus près des jeunes et ainsi d'être reconnue comme une ressource intégrée et aussi intégrante.

De plus, notre inscription et participation active au sein des instances territoriales nous permet de connaître et d'être connus de l'ensemble des acteurs et partenaires et ainsi de développer au plus près des besoins collectifs et individuels des réponses adaptées par accompagnement et orientation

ou autres projets collectifs co-construits.

Si, comme nous le verrons à la lecture de notre action sur chaque territoire, nous notons la récurrence de problématiques pour les jeunes et les familles avec une précarisation accrue, des difficultés éducatives au sein des familles, la consommation importante et banalisée de produits illicites, un sentiment de mal être psychique, nos accompagnements se positionnent au croisement de la prise en compte de ces thématiques et des réalités des communes ou des quartiers. En fonction de chaque territoire, nous sommes ainsi amenés à co-construire et proposer des actions qui permettent de compléter les ressources utiles aux usagers.

RÉSULTATS DE L'ACTION TOUS MÉTIERS CONFONDUS.

Le principal public touché, toujours dans l'application de notre mission principale : les jeunes de 6 à 17 ans, qui représentent 78,29 % de la file active.

Les parents et les adultes de l'entourage des jeunes peuvent faire l'objet d'un suivi individuel complémentaire afin de conforter l'accompagnement du jeune lui-même.

L'ensemble des éducateurs et médiateurs, des spécialistes (juridique, santé...) de la LVP tous métiers confondus, c'est-à-dire :

- Éducation spécialisée
- Médiation de nuit (Correspondants de Nuit)
- Médiation sociale (Médiateurs lycées)
- Accompagnement familial, secteur de Toulon - Grand Jonquet

Ont été suivi au total, en accompagnement individuel, familial et de groupe :

- **4 278 personnes (3679 en 2018)**
- **82 familles, (143 en 2018)**
- **60 groupes, (86 en 2018)**

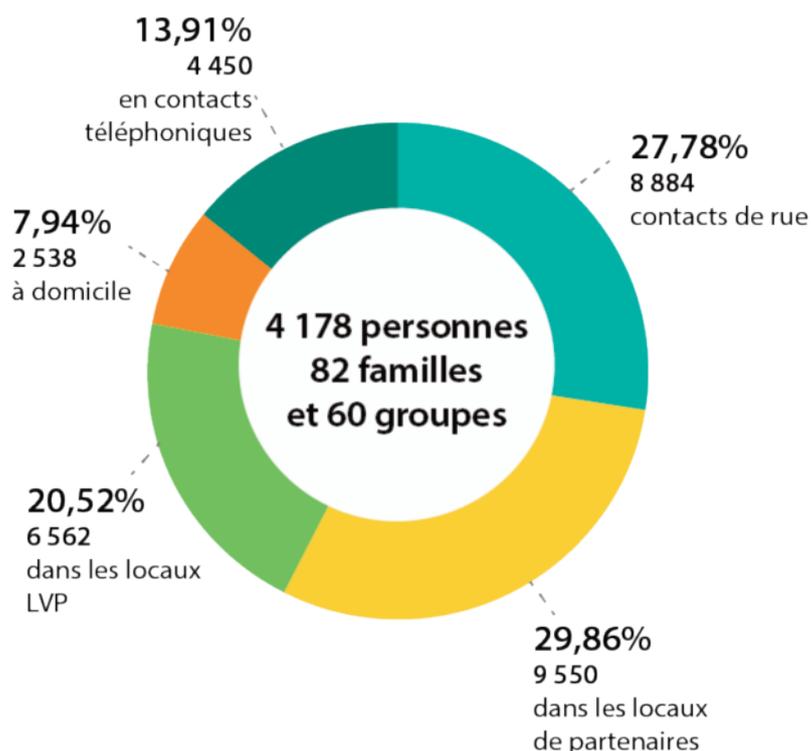
En 2019, appliquant **les méthodologies et outils communs de l'accompagnement individuel et familial à vocation thérapeutique** qui ont été développées par la LVP :

- Pluridisciplinarité
- Hypothèses et diagnostics partagés
- Relais partenarial
- Présence au domicile
- Relais permanent dans l'espace public

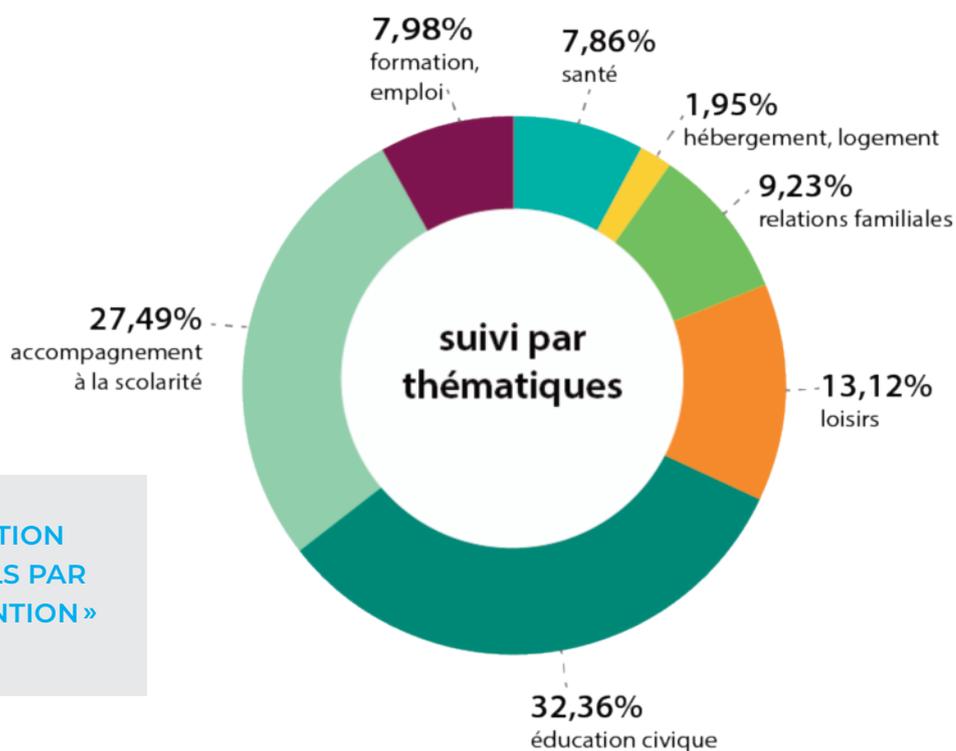
Sur les **31 984 actes individuels, familiaux et avec des groupes** (32971 en 2018), effectués par l'ensemble des équipes de Prévention Spécialisée, de Médiation Sociale, de Prévention Santé et d'Accompagnement Familial :

- **8 884** (8 195 en 2018) **sont des contacts dans la rue,**
- **6 562** (6 617 en 2018) **des accueils dans l'une de nos 11 implantations, avec ou sans rendez-vous ou lors de permanences,**
- **9 550** (12 511 en 2018) **des accueils dans les locaux de partenaires,**
- **4 450** (4 166 en 2018) **des réponses à des appels téléphoniques du public,**
- **2 538** (1 482 en 2018) **visites au domicile des jeunes, familles ou personnes isolées.**

FORMES DE TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES



NOS THÉMATIQUES D'INTERVENTION



GRAPHIQUE « PROPORTION DES ACTES INDIVIDUELS PAR DOMAINES D'INTERVENTION »

Il s'agit de présenter de façon globale le nombre de jeunes par communes et quartiers pour chacun des domaines explorés dans les territoires. L'accompagnement individuel se réalise au travers notamment du soutien éducatif social et de l'aide à la réalisation de projet. L'évaluation du contenu du suivi individuel prend la forme d'actes distincts comptabilisés en référence aux domaines d'interventions de la Prévention Spécialisée :

- Santé
- Hébergement
- Formation-emploi
- Relations familiales
- Loisirs
- Éducation civique
- Accompagnement à la scolarité

L'éducation civique est cette année encore la première thématique abordée marquant ainsi les actions développées afin de rétablir le mieux vivre ensemble par le travail sur la tranquillité publique : incivilités, dégradations, phénomènes de groupe. Le phénomène des bandes, représentation qui a envahi le champ médiatique et les préoccupations institutionnelles, ne fait qu'obscurcir une analyse sereine de la réalité du regroupement des jeunes et sa compréhension. Les jeunes en groupe font problème, car la sociabilité juvénile qui l'explique est trop souvent méconnue. Or, le groupe est pour l'adolescent l'un des espaces naturels de socialisation. Plus ses membres sont vulnérables, rejetés par les adultes et à l'écart des institutions, plus le groupe risque de s'orienter vers

des pratiques délictueuses et violentes, signes de désarroi et de souffrance.

Dans notre pratique quotidienne d'éducateur, nous sommes « témoins de l'émergence de nouvelles formes de violence et de l'aggravation de l'insécurité liée au renforcement de la ségrégation, à l'aggravation de la pauvreté et de la précarité, l'utilisation d'outils de communication mal connus, la peur, le manque d'instruction... Nous avons une longue expérience de la rencontre et de l'action avec les groupes de jeunes. Ainsi, nous conduisons une pratique éducative tant auprès de groupes naturels, qu'auprès de groupes que nous constituons, en s'appuyant sur leur dynamique interne et leur ressort et en proposant l'élaboration et l'adhésion à un projet. Cette action permet d'articuler pratique éducative individuelle et pratique de groupe. L'une et l'autre contribuent à la construction des socialités et des identités. Elle ouvre la possibilité d'un travail collectif et intergénérationnel au niveau de la communauté de vie.

Dans le cadre de notre mission de Prévention Spécialisée, nous travaillons à réduire les difficultés des jeunes en misant aussi sur leurs capacités à être acteurs de leur devenir et à s'ouvrir aux autres. Notre action est indissociable de ces ressources parfois refoulées et souvent niées. Cet aspect de notre travail vise à favoriser l'émergence du désir en restant à l'écoute de la demande pour accompagner les jeunes dans une démarche de projet. Au-delà de l'aspect psychologique, il s'agit de travailler avec eux sur la place du sujet dans la so-

ciété : questions de citoyenneté et de mobilisation tournée vers les autres. Amener les jeunes à prendre des initiatives et s'inscrire dans ces démarches de projet est une modalité éducative qui passe par l'instauration d'une relation de confiance, un lien avec la famille chaque fois que possible, le repérage des ressources dans l'environnement du jeune.

Les équipes, en travaillant à faire pour et avec les autres à travers des actions d'utilité sociale et des manifestations locales, participent à la promotion des jeunes en renforçant l'estime de soi et en améliorant la relation aux autres. Mettre ainsi les jeunes en action, c'est leur permettre de découvrir que vouloir quelque chose ça se construit.

L'accompagnement à la scolarité en lien avec notre file active est la thématique suivante. Nous affirmons notre souci de renouer et consolider sans cesse le lien fragile entre l'école, les jeunes et leurs familles considérant que l'insertion dans un cadre scolaire, notamment pour ceux qui posent les plus gros problèmes de comportements, reste un facteur important de socialisation, et un élément essentiel de la prévention globale. Cela marque notre fort rapprochement et le lien étroit de partenariat avec l'éducation nationale sur tous les territoires et notamment la plus grande sollicitation des écoles primaires afin de pouvoir répondre aux difficultés des jeunes qui en ont le plus besoin.

Ce partenariat correspond à la fois à un besoin des jeunes et à une demande des établissements, auxquels nous, éducateurs, pouvons apporter notre connaissance du quartier, des familles et de la vie des jeunes à l'extérieur. L'enjeu est de taille : faire en sorte que l'école reste un lieu protégé et un espace de socialisation, ne pas perdre la confiance des familles, et lutter contre l'absentéisme et l'échec scolaire.

L'accès aux loisirs et au sport qui demeure un moyen d'aborder et d'entrer en relation représente 13,12% des actes. La précarité vécue par de nombreuses familles entraîne souvent une coupure avec le monde extérieur. Les activités culturelles proposées par notre association et par d'autres partenaires permettent de s'ouvrir au monde, à la connaissance, de se familiariser avec d'autres points de vue. Ces activités sont également des espaces de partage pour les personnes en difficulté, elles-mêmes porteuses de leur propre culture.

Nos sorties culturelles au cinéma ou dans des musées sont accueillies avec engouement et curiosité... Les activités sportives sont tout autant appréciées : Le sport est un formidable moyen d'expression, un vecteur de lien social, qui contribue à réduire les inégalités.

Quatre domaines viennent ensuite :

Les relations intrafamiliales marquant les difficultés éducatives engendrant des tensions dans la cellule familiale : le travail avec les familles est conduit en parallèle de la relation de confiance établie avec le jeune ; l'objectif étant de préserver ce lien qui permettra peu à peu de repositionner les parents dans leur place et rôle auprès de leur enfant. Les équipes interviennent dans le cadre familial avec l'accord du jeune et parfois à sa demande pour faciliter le dialogue, désamorcer des tensions, dédramatiser des conduites, permettre que soient reconnues, nommées et respectées la place et les attentes de chacun. Les équipes proposent également aux parents un lieu d'écoute, de conseils qui permet de trouver des réponses à la résolution des problèmes. Il s'agit d'apporter un soutien à la fonction parentale et de veiller à conforter l'autorité parentale.

L'insertion professionnelle, avec un taux de chômage toujours très important, une culture de l'apprentissage encore à la traîne et une part importante des jeunes n'étant ni actifs ni étudiants, le niveau d'insertion professionnelle des jeunes sur notre territoire s'améliore peu. La mobilité reste également un frein important à l'accès à l'emploi, les jeunes ne disposent pas d'un réseau de transport suffisamment efficace et régulier. De plus, on constate que souvent s'ajoute à ces difficultés d'insertion (faible niveau scolaire, peu ou pas d'expériences professionnelles) de véritables barrières à l'entrée dans le monde du travail : manque de confiance en soi, immaturité, problème de mobilité, difficultés d'accès à la santé, au logement, mauvaise maîtrise du numérique... autant de freins qui peuvent ralentir l'accès à l'emploi ou à la formation, freins que les équipes travaillent à réduire avec le bénéficiaire.

La santé physique et mentale liée aux « accidents de la vie » et pour laquelle les équipes sont de plus en plus sollicitées.

L'hébergement – Logement : une grande part de la jeunesse est aujourd'hui dans l'incapacité d'accéder à l'émancipation de son foyer familial en raison des nombreuses barrières systémiques qui empêchent une autonomie réelle. L'augmentation constante du prix des loyers ou encore la part considérable des frais inhérents au logement financés par le foyer familial ne sont que quelques exemples des multiples freins existants à l'accès au logement autonome. Nous nous efforçons de trouver des solutions avec les acteurs sociaux, mais l'insuffisance globale du nombre de logements à loyer modéré sur le territoire démontre une problématique réelle qui nécessite une action publique de grande ampleur.

ACTIONS SPÉCIFIQUES ET ACTIONS COLLECTIVES

ACTIONS SPÉCIFIQUES

Les actions spécifiques sont des actions qui ne relèvent pas spécifiquement des grands domaines d'interventions de la Prévention Spécialisée et qui par des financements propres permettent d'y concourir. Ces actions spécifiques peuvent être développées au niveau d'un territoire de prévention spécialisée pour renforcer la réponse à des besoins identifiés, ou au niveau du projet global.

Les actions spécifiques liées à un territoire sont présentées dans le chapitre suivant et déclinées pour chaque territoire. Les actions complémentaires de la LVP, liées au projet global de l'organisation sont présentées dans le chapitre 3.

Les actions collectives complètent et accompagnent les actes individuels, familiaux et auprès de groupes rassemblés sur un thème.

LISTE NON EXHAUSTIVE POUR PRÉSENTER « QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS SPÉCIFIQUES »

Les actions spécifiques développées sur les territoires permettent la mise en œuvre de réponses adaptées à des besoins identifiés. Pour exemples :

- **Sur la commune de TOULON** : les accompagnatrices médiatrices familiales dans les quartiers du Grand Jonquet et de Pontcarral sont une ressource en proximité pour les familles et permettent un accompagnement systémique de la cellule familiale.

- **Sur la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau** : la mise en œuvre de l'accompagnement à la scolarité à l'attention des collégiens a complété la réponse existante principalement axée sur les élèves des écoles primaires.



**STAGE
D'ACCOMPAGNEMENT
A LA SCOLARITE**

Du 14 au 23 Avril 2020
de 9h à 12h,
pour les collégiens
A Solliès-Pont,
au sein de notre local et de
l'école Mistral.

Infos et inscription : 06.48.90.46.84/86

Ligue Varoise de Prévention

25 Rue de la République – 83210 Solliès-Pont – 06.48.90.46.84/86

The poster features a blue background with a white box containing the title. Below the title, there is a drawing of a red apple, a stack of books, and a pencil. The text provides dates, times, and location for the stage. At the bottom, there is a logo for the Ligue Varoise de Prévention and contact information.

- **Sur la commune d'Ollioules** : les correspondants de nuit répondent à une attente forte au niveau de la tranquillité publique et permettent d'agir pour l'ensemble des habitants en coordination avec l'équipe de Prévention spécialisée et les partenaires.

- **Sur les communes de Brignoles, Saint-Maximin et la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau**, les chantiers éducatifs favorisent l'implication des jeunes dans la vie de la cité et ainsi leur engagement citoyen et la reconnaissance valorisante des adultes.

ACTIONS COLLECTIVES

La régulation du temps libre et la facilitation de l'accès aux loisirs demeurent les premiers thèmes de nos actions collectives. Il s'agit toujours d'une action qui sert à entamer, maintenir et développer les suivis individuels et familiaux, l'objectif étant que l'accès à l'animation socioculturelle et l'éducation sportive s'organise normalement par orientation vers nos partenaires dont c'est le métier premier.

La citoyenneté, la scolarité, l'équilibre des milieux sociaux sont des thèmes qui permettent de relayer collectivement les moyens du mieux-être et du mieux-vivre ensemble.

L'insertion professionnelle, la famille et la santé, en action collective, complètent le traitement individuel des situations, mobilisent l'entourage des jeunes et des familles, aident à prévenir en amont l'aggravation des difficultés personnelles et familiales.

563 actions collectives ont été organisées par les équipes de la LVP.

Le nombre d'actions collectives est, et ce depuis plusieurs années, en augmentation régulière (476 en 2018) ainsi que le nombre de participants : 11 201 en 2019 contre 10 148 en 2018.



Ces augmentations sont liées à la demande de plus en plus conséquente d'action de sensibilisation et prévention notamment de l'Éducation Nationale et des collectivités territoriales. Les écoles primaires et les services communaux du périscolaire nous sollicitent pour la mise en place soit en temps de classe avec les enseignants soit sur le temps de pause méridienne, en soutien des équipes du périscolaire, d'ateliers permettant de travailler avec des élèves repérés et orientés le respect entre pairs, le respect du cadre et de la règle.

Ces actions collectives sont un médium d'entrée en relation avec les jeunes et les équipes s'attachent si besoin à créer un lien plus individuel et à créer l'adhésion à un accompagnement plus long.

TABLEAU POUR EXPOSER "QUELQUES ÉLÉMENTS CHIFFRÉS POUR LES ACTIONS COLLECTIVES"

	0/5 ans	6/11 ans	12/17 ans	18/21 ans	22/25 ans	26 ans et +	Total
Loisirs/culture	24	653	2 461	314	0	75	3 527
Scolarité	12	1 171	996	0	0	0	2 179
Responsabilisation	47	1 482	1 165	296	0	50	3 040
Ecologie de vie	0	1 600	310	50	0	0	1 960
Action Famille	4	47	12	3	0	180	246
Santé physique	0	0	227	0	0	0	227
Insertion	0	0	7	15	0	0	22
Total	87	4 653	5 178	678	0	305	11 201

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Accompagnement socio-éducatif, à visée réparatrice, des jeunes et des familles en risque d'inadaptation, en milieu ouvert, sans mandatement. Il s'agit de la mission principale de la L.V.P.



Depuis sa création en 1974, la LVP est présente sur la commune de Toulon. La cartographie de son intervention, en réponse aux orientations croisées des politiques du Conseil départemental (Action sociale - Schéma départemental 2014-2018) et de la politique de la ville (Article 1 de la loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale du 21 février 2014), est fixée depuis 2015.

Elle couvre donc les territoires des quartiers prioritaires : Grand Jonquet (la Baume, Guynemer, Jonquet), La Beaucaire (Beaucaire, Florane, Pontcarral), Pont du Las (Las et Rodeilhac), Toulon centre, Ste Musse (Les Œillets, La Poncette, La Grande plaine et Ste Marie).

Sur l'ensemble des quartiers, il est à noter un rajeunissement du public et en corolaire un retour du suivi des familles qui sont plus impliquées dans l'accompagnement des plus jeunes. Pour donner sens à l'évolution des parcours des moins de 14 ans, il nous semble important, voire incontournable, de positionner le parent au cœur de nos accompagnements.

Notre démarche avec le jeune est globale et prend en compte l'individu qui s'inscrit, surtout dans son plus jeune âge, dans un contexte familial qui est souvent à la croisée des problématiques.

TERRITOIRE : LE GRAND JONQUET (JONQUET, LA BAUME, LE GUYNEMER) :

L'éloignement des services publics, la paupérisation du territoire sont un frein au développement personnel qu'il relève de la culture, de l'éducation voire même de la santé. La circulation entre les trois quartiers reste restreinte et chacun s'identifie à son territoire.

La neutralité, la proximité et la réactivité de la prise en charge de toutes les situations sont nécessaires sur ce territoire, car le sentiment d'appartenance à son propre territoire est très présent et la mobilité des usagers restreinte.

Le réseau de partenaires est limité en proximité et il n'existe pas ou peu de coordination entre partenaires ni de réseau actif qui pourrait renforcer la cohérence d'intervention.



TERRITOIRE : LA BEAUCAIRE (BEAUCAIRE, LA FLORANE, PONTCARRAL)

En travail de rue ou en entretien, l'inquiétude des usagers s'exprime de façon récurrente. Le contexte est tendu et la présence policière s'est intensifiée sur le quartier. Les carences éducatives sont palpables et les familles expriment souvent le besoin d'un soutien dans l'éducation de leurs enfants. Les conflits de voisinage sont nombreux et les demandes de quitter le quartier s'expriment largement. L'occupation des espaces publics dans des formes déviantes ne laissant pas la place au partage de l'espace est une difficulté importante. Les éducateurs tentent d'adapter le travail de rue en conséquence, mais ne peuvent répondre en totalité au vu de l'importance du territoire. Le réseau partenarial pose des coordinations au cas par cas, des articulations plus globales font défaut. Le tissu associatif est important au niveau des plus jeunes, mais on note qu'il n'y a pas assez de prise en charge pour les jeunes majeurs sauf dans le domaine de l'insertion où la présence de la Mission locale est importante. Les éducateurs traitent des situations individuelles sur une tranche d'âge qui a évolué et se pose essentiellement sur les besoins des 12-21 ans.

TERRITOIRE : LE PONT DU LAS (LAS, RODEILHAC)

Dans une configuration de quartier diffuse qui rend anonymes les personnes, les éducateurs sont largement repérés tant par les jeunes que par les partenaires.

Le travail partenarial repose sur des articulations avec les acteurs principaux en charge des jeunes usagers, des échanges réguliers et la co-construction des modalités d'accompagnements. Cela est particulièrement mis en place avec l'éduca-

tion nationale (école élémentaire et collège) au niveau du repérage et de l'orientation vers l'équipe et de la cohérence dans l'approche des situations. Ce travail de proximité renforce dès le plus jeune âge des parcours continus et coordonnés. L'intervention des éducateurs en est facilitée tant auprès des familles que des partenaires et prend forme dans tout type de problématiques. Le relais ou l'articulation avec les autres professionnels du département trouve une part importante en termes de construction, de relais et de ressources complémentaires.

TERRITOIRE : TOULON CENTRE

Le centre-ville est par nature un territoire de passage concentrant des activités commerçantes, de tourisme.... L'identification des usagers est réalisée par le bouche-à-oreille, l'orientation par des pairs et par une bonne communication avec les autres professionnels notamment du département et de l'éducation nationale. Repérés sur le territoire, les contacts sont aussi spontanés de la part des jeunes qui reconnaissent les éducateurs comme une ressource sur ce secteur.

Le réseau est plus actif que sur les autres territoires et l'articulation permet d'amoindrir les ruptures de parcours. Cet élément permet aux éducateurs d'intervenir au plus près des jeunes et de leur famille.

DISPOSITIF "VIE VILLE VACANCES"

Le programme VVV a pour objectif :

- **L'ouverture au monde extérieur** : sorties et séjours en dehors du quartier de résidence des jeunes, activités permettant le brassage des publics et la découverte d'autres environnements notamment culturels
- **Les actions à « contenu citoyen et civique »** : meilleures connaissances des institutions de la République, acquisition des règles de vie collective, promotion des comportements civiques, approfondissement du sens de l'engagement
- **Les travaux d'utilité sociale** : stages ou chantiers éducatifs jeunes basés notamment sur la réhabilitation ou sur l'entretien d'espaces ou d'équipements

Ces actions devront favoriser chez les jeunes la prise de responsabilité, et mettre en valeur des notions telles que le respect, la citoyenneté, la tolérance, l'engagement et l'éducation à l'environnement durable.

Sur les trois axes proposés, nous avons organisé l'accompagnement des jeunes sur l'ouverture au monde extérieur : sorties en dehors du quartier de résidence des jeunes, activités permettant le brassage des publics et la découverte d'autres environnements notamment culturels. Vu les conditions météo (très grosse chaleur avec pic canicule) nous avons opéré un rapprochement avec l'accès à la culture et les sites en proximité du bord de mer ou de lacs.

Le fil rouge était pour 2019 « au fil de l'eau ».

Les sites découverts par les jeunes ont été : Le Château d'If, La Rade de Toulon, Porquerolles, les grottes troglodytes de Cotignac, le sentier des douaniers, le Port d'Alon à Saint-Cyr, les gorges du Verdon, la presqu'île de Giens et Entrecasteaux.

104 jeunes ont profité de ces sorties.



TERRITOIRE : STE MUSSE (LES OEILLETES, LA PONCETTE, LA GRANDE PLAINE, STE MARIE) :

L'ambiance sur le quartier est toujours tendue et « en dent de scie », liée notamment à des fusillades qui se sont banalisées avec la récurrence. Un grand nombre d'habitants verbalisent un sentiment d'insécurité (coups de feu, deals).

Sur la résidence de Sainte Marie, les événements du secteur Toulon Est semblent moins impacter les habitants et ce quartier demeure plus calme que les autres.

Malgré ce climat délicat, au sein de la Maison des services publics présente sur le quartier, les institutions et les différentes associations maintiennent cette volonté et se mobilisent afin de continuer à dynamiser la vie collective sur le quartier. C'est grâce à cela que différents projets sont maintenus et d'autres se développent.

Pour les plus âgés, au niveau de l'emploi et de la formation, la Mission locale reste un acteur incontournable. Des rencontres et orientations sont organisées entre conseillers et éducateurs afin d'échanger sur la situation des jeunes de façon à proposer un accompagnement adapté. Les dispositifs sont partagés et contribuent à renforcer les liens auprès des jeunes. Malgré tout on constate que l'origine du domicile peut être un frein aux recherches d'emploi ou d'apprentissage pour les jeunes. Nous avons de plus en plus d'accompagnement en lien avec les dispositifs proposés par l'école de la seconde chance.

La précarité socio-économique des familles est prégnante et le partenariat avec le service social du Conseil départemental est dense avec différents temps de rencontres, notamment dans le cadre du suivi de certaines situations.

Le rapprochement avec le collège, intervenu au début de l'année scolaire, donne lieu à des sollicitations plus régulières et une meilleure connaissance de nos missions. Le partenariat avec les différents professionnels de cet établissement s'articule et se met en place avec des rencontres programmées et la co-construction de projets. Le partenariat avec les écoles primaires est actif et les échanges sont réguliers.

ACCOMPAGNATRICE MÉDIATRICE FAMILIALE

L'Accompagnatrice Médiatrice Familiale accompagne les familles dans l'ouverture ou le maintien des droits, elle favorise les démarches dans la forme et le fond pour faire évoluer les situations et travailler sur la compréhension de la démarche favorisant ainsi l'autonomie des usagers.

Elle agit en amont des ruptures, rend les démarches accessibles et les dispositifs compréhensifs.

Elle peut, par son action, sa présence régulière et de proximité, anticiper sur les ruptures, favoriser les différents types de médiation, développer la connaissance des différents dispositifs, agir sur les impayés et les conditions de logement, favoriser les liens avec les administrations, et développer l'appropriation des droits et devoirs des usagers en lien avec la problématique, elle contribue à un apaisement social dans les quartiers.

Au quotidien elle reçoit les usagers répond à leurs demandes, travaille avec le réseau, organise des parcours individuels pour tendre vers l'autonomie, régularise des situations et coordonne les dossiers vers le droit commun.

L'ensemble des accompagnements réalisés contribue à réguler la tranquillité publique, car les tensions familiales peuvent aussi impacter sur les trois quartiers.

Fin 2019, une mission d'accompagnatrice a été mise en place à titre expérimental sur Pontcarral.

Grand Jonquet :

124 personnes suivies

66 femmes - 58 Hommes

Pontcarral :

42 personnes suivies

36 femmes - 6 Hommes

1560 actes

OLLIIOULES

346

suivis

931

actes

121

ateliers collectifs

1

action spécifique

L'équipe actuelle est en place depuis septembre 2017. Elle est composée d'un moniteur éducateur, d'une monitrice éducatrice et de deux apprentis moniteurs éducateurs en fin de formation en 2019. Elle agit en coordination avec l'équipe de médiation sociale de nuit, composée de trois Correspondants de Nuit.

Elle intervient avec un mandat de territoire sur l'ensemble de la ville. Son local principal se trouve au rez-de-chaussée d'un bâtiment de la résidence La Baume, une seconde résidence à St-Roch en centre-ville, vient compléter son action sur le territoire.

L'INTERVENTION SUR LE TERRITOIRE

L'intervention de la LVP sur la commune d'Ollioules s'articule sur la coordination de la Prévention Spécialisée et de la Médiation Sociale avec les Correspondants de nuit.

Elle répond à une double commande de protection de l'enfance et de prévention de la délinquance, dans le respect de notre cadre éthique et déontologique.

Avec un partenariat en constante évolution avec la LVP, Ollioules est une ville dynamique qui porte une attention particulière tant aux faits d'améliorer les conditions de vie de ses administrés qu'à la proposition d'accompagnement sur la scolarité, l'appui à la parentalité, la sécurité et le loisir des jeunes ollioulais

LE PUBLIC SUIVI

Depuis plusieurs années, le public rencontré en prévention spécialisée est en évolution constante. Il se caractérise par une combinaison de facteurs individuels et collectifs. Avec

l'équipe d'Ollioules, les actions mises en œuvre orientent nos accompagnements majoritairement vers le public 10-15 ans. En fonction de l'âge des personnes rencontrées et accompagnées, le travail éducatif de l'équipe s'adapte :

- Pour les moins de 6 ans, les rencontres se font essentiellement par le biais de la fratrie. Il n'y a pas d'actions spécifiques développées à leur attention, mais une prise en compte globale de la situation familiale de l'enfant notamment dans la relation parents/enfants.

- Le lien avec les 6-11 ans s'établit principalement avec l'école, afin de prévenir l'échec scolaire, les relations entre pairs... mais aussi d'établir des liens de suffisamment bonne qualité en amont de la période de l'adolescence.

- Pour les préadolescents et les adolescents, l'équipe a développé des actions supports à la relation : des activités de loisirs, culturelles ou sportives qui sont prétextes à la relation, à la rencontre avec les familles, à l'ouverture et permettront au besoin de déclencher un accompagnement éducatif.

- Pour les 16-21 ans, les contacts se font essentiellement en travail de rue par l'équipe de jour ou les correspondants de nuits. L'accompagnement est quasi toujours individuel sur les thématiques de l'insertion professionnelle, le logement, la justice ou la santé.

- A la marge des accompagnements des + de 21 ans autour du statut de couple ou de parents, qui nécessite la mise en lien avec d'autres acteurs sociaux (conseillères en économie

CORRESPONDANTS DE NUIT

Prévention et médiation sociale, veille résidentielle, veille sociale par du travail de rue et des maraudes en voiture siglée. La nuit, l'obscurité conjuguée à la rareté des acteurs sur le terrain accroît le sentiment de solitude et d'insécurité, les détresses. Seuls les services d'urgence fonctionnent.

Dans ce contexte, les situations de danger prennent une gravité particulière qui mène à des dysfonctionnements sociaux supplémentaires, et une intervention spécifique est nécessaire, d'autant plus que le temps de la nuit révèle souvent des situations inconnues le jour.

Les objectifs sont : Visibilité persuasive et dissuasive pour l'ensemble des habitants, suivi et traitement de situations impossibles à atteindre en un autre temps et d'autres méthodes. Être présent en amont en médiation entre habitants et avec les institutions, intervenir pour l'amélioration et la prise en charge autonome de l'habitat et de l'environnement.

226 personnes suivies

81 configurations de groupes observées

1732 actes

**129 fiches de liaisons,
50 participations à des cellules de veille,
6 rencontres partenaires.**

Nuisances (38), dégradations(49), violences (1), détresse sociale ou psychologique (8), demandes d'informations (968)...

sociale, assistantes sociales, puéricultrices, etc.) ou des problématiques relationnelles de voisinage par exemple ou d'isolement.

Force est de constater que sur le secteur d'Ollioules, grâce à la complémentarité de l'action jour/nuit, les équipes travaillent avec des tranches d'âge extrêmement variées bien que les 16 ans et plus soient plus difficilement « captables ».

Les accompagnements se réalisent soit directement et exclusivement, soit en lien avec le tissu partenarial.

L'implication élargie sur le quartier de la Baume notamment a permis de s'adresser à l'ensemble des habitants d'un territoire même si le public reste majoritairement constitué de préadolescents.

Les 12-17 ans restent le public le plus représentatif de la file active. L'importance du partenariat avec l'éducation nationale et plus précisément avec le collège les Eucalyptus et les trois écoles primaires, dans le cadre du projet « graines de médiateur » notamment, favorise cette représentation.

Il est à noter que cette tranche compte massivement des jeunes de 12 à 15 ans. La tranche d'âge au-delà de 15 ans est peu prise en charge par la Prévention spécialisée.

Pourtant ce public est présent sur la commune. Il est sûrement question ici de la captation de ce public qui, de par sa mobilité (lycée extérieur à la ville, apprentissage par exemple), est moins visible sur le territoire.

Le public majeur est mieux représenté, mais c'est essentiellement l'équipe de nuit qui est en lien avec ce type de public. En effet, ces jeunes sont plus visibles en travail de rue sur des horaires décalés, en milieu de soirée notamment. Il est nécessaire d'articuler le travail commun de manière à optimiser les rencontres entre les jeunes connus des deux équipes.

Il est également notable l'absence de signalement ou de prise en charge d'un public bénéficiant déjà d'une mesure ASE ou PJJ.

Il s'agit ici d'analyser les canaux d'informations disponibles et actionnés sur et par le territoire. Sommes-nous destinataires de ces informations? Sommes-nous repérés comme ressource technique ou opérationnelle par ces partenaires du territoire? Y a-t-il des situations en relevant?

Globalement, nous notons une tendance au rajeunissement du public qui est devenue une constante depuis quelques années. Elle est en lien étroit avec la commande publique qui avec le rajeunissement de la délinquance, l'augmentation de la précarité, tend à initier de plus en plus tôt des actions de prévention.

Mais il faudra, à l'avenir, ne pas délaisser ce public historiquement lié à la prévention spécialisée que sont les jeunes 16-25 ans, les plus éloignés du droit commun et mettre en œuvre des outils, au-delà du travail de rue, pour créer le lien avec eux.

PARTENARIATS AVEC LE COLLÈGE

Comme les années précédentes, le partenariat avec le collège est indissociable de l'accompagnement de notre public cible. Il entraîne des échanges réguliers et continus avec l'équipe éducative du collège (Principal, Principal Adjoint, Assistante Sociale, Infirmière), la participation aux cellules de veille du collège tous les 15 jours, la participation à des commissions éducatives, la participation au jardin pédagogique du collège avec un groupe de collégiens décrocheurs et la présentation de la prévention spécialisée aux classes de 4ème et 3ème du collège.

Une présence quasi quotidienne aux abords du collège en travail de rue permet de créer ou de maintenir du lien avec des groupes de jeunes et des familles et d'apaiser certaines tensions. Cette présence permet de connaître de nouveaux adolescents et donc, d'intervenir de manière préventive dans le cadre de la scolarité des jeunes.



“GRAINES DE MÉDIATEUR”

Depuis 3 ans le projet «graines de médiateur» initie les élèves des trois écoles primaires de la ville des classes de cm1 et cm2 aux outils de la médiation entre pairs et favorise le bien vivre au sein de sa scolarité par l'apprentissage du respect notamment.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Le dispositif d'accompagnement à la scolarité (CLAS) porté avec la FOL83 et initié en décembre 2018, s'est développé. À destination des élèves des écoles primaires et des collégiens, il se déroule dans les locaux de la Ligue Varoise de Prévention, résidence de la Baume Bat A. Les enfants bénéficiaires du dispositif sont essentiellement orientés par l'équipe de Prévention Spécialisée. L'originalité de cette action se porte sur la dimension de l'appui à la parentalité : chaque parent s'engage lors de l'inscription de son enfant à mettre à disposition du groupe de jeunes une de ses compétences à raison d'une fois par trimestre. Ce support permet à la fois aux adultes de se sentir utiles, mais également de se valoriser aux yeux de leurs enfants et des autres jeunes du quartier.

L'équipe de Prévention Spécialisée de La Valette actuelle est en place depuis septembre 2018. Elle est composée d'un moniteur éducateur, d'une éducatrice spécialisée et de deux apprentis moniteurs éducateurs en fin de formation.

Elle intervient avec un mandat de territoire sur l'ensemble de la ville avec une focale sur le cœur de ville. Son local se trouve en cœur de ville.

L'année 2019 est donc marquée par une première année complète pour l'équipe en place.

Elle a inscrit son action dans la continuité des actions engagées.

Un local principal localisé en cœur ville dans les locaux de l'ancienne mairie annexe. Cette localisation permet une bonne visibilité de l'action de prévention spécialisée dans la commune, une proximité avec les partenaires de territoire, l'initiation et l'expérimentation de moyens d'action nouveaux (développement social local, pouvoir d'agir des habitants, temps de permanence...), de recevoir les usagers dans un cadre adapté, au besoin de développer des actions de groupe, de recevoir les partenaires.

Les éducateurs se sont attachés, dès janvier, à continuer leur travail de diagnostic permanent de terrain, à créer du lien avec les partenaires de terrain et avec le public.

L'accueil depuis septembre 2018 de deux des apprentis en formation de moniteur-éducateur et d'éducateur spécialisé permet de mettre en œuvre la transmission de compétences, mais aussi de penser le travail de développement des actions différemment.



L'INTERVENTION SUR LE TERRITOIRE

L'intervention de la LVP sur la commune de La Valette s'est axée en 2019 sur :

- Une présence sociale ciblée
- La co construction de projet
- Une veille territoriale
- La professionnalisation des équipes

La file active et le nombre d'actes de l'année 2019, sont en augmentation de 55 %. Les situations de polyproblématiques rencontrées par l'équipe ont multiplié les entretiens et les liens partenariaux.

LE PUBLIC SUIVI

L'accompagnement du public 18-25 ans s'effectue essentiellement autour de l'insertion professionnelle en lien avec la Mission Locale, autour de l'hébergement avec le SIAO (utilisation du logiciel PROGDIS) et autour d'un soutien financier (projet personnel, alimentaire, impayé de loyer...) et avec les Unités Territoriales Sociales du Conseil Départemental, le CCAS et les associations caritatives.

Le public « collégiens » est le plus fortement représenté cette année restant le public cible auprès duquel des actions collectives au sein des établissements sont réalisées (Prévention addictions, citoyenneté, réseaux sociaux),

Un travail de rue aux abords des collèges trois fois par semaine aux sorties les plus tendues (16h et 17h) permet de réaliser des médiations de proximité entre groupes de jeunes et de répondre à la sollicitation des équipes éducatives des deux collèges.

Depuis plusieurs années, le public rencontré en prévention spécialisée est en évolution constante. Il se caractérise par une combinaison de facteurs individuels et collectifs.

Avec l'équipe de La Valette, les actions mises en œuvre orientent nos accompagnements majoritairement vers le public 10/15 ans.

En fonction de l'âge des personnes rencontrées et accompagnées, le travail éducatif de l'équipe s'adapte :

- **Pour les moins de 6 ans**, les rencontres se font essentiellement par le biais de la fratrie. Il n'y a pas d'actions spécifiques développées à leur attention, mais une prise en compte globale de la situation familiale de l'enfant notamment dans la relation parents/enfants.



- **Le lien avec les 6-11 ans** s'établit principalement avec l'école, afin de prévenir l'échec scolaire, les relations entre pairs... mais aussi d'établir des liens de suffisamment bonne qualité en amont de la période de l'adolescence.

- **Pour les préadolescents et les adolescents**, l'équipe a développé des actions supports à la relation : des activités de loisirs, culturelles ou sportives qui sont prétextes à la relation, à la rencontre avec les familles, à l'ouverture et permettront au besoin de déclencher un accompagnement éducatif. Un travail important de partenariat avec les deux collèges de la ville est développé.

- **Pour les 16-21 ans**, les contacts se font essentiellement en travail de rue par, par cooptation ou orientation des partenaires. L'accompagnement est quasi toujours individuel sur les thématiques de l'insertion professionnelle, le logement, la justice ou la santé.

- **A la marge des accompagnements des plus de 21 ans autour du statut de couple ou de parents**, qui nécessite la mise en lien avec d'autres acteurs sociaux (conseillères en économie sociale, assistantes sociales, puéricultrices, etc.) ou des problématiques relationnelles de voisinage par exemple ou d'isolement.

LES PARTENARIATS

Les actions mises en œuvre pour l'année 2019 sur la commune de La Valette ont répondu à la fois à la commande et aux objectifs fixés par notre feuille de route. Nous avons tenté de donner une dimension nouvelle sur l'ouverture de nos actions tout en respectant les principes fondateurs de la prévention spécialisée.

Ainsi, comme posé en comité stratégique avec la Commune et le Conseil Départemental nous avons recentré notre action sur le centre-ville et les établissements scolaires.

Les liens maintenant réguliers avec les services municipaux, notamment le service jeunesse et éducation, permettent des orientations et des accompagnements en coordination.

Les rencontres trimestrielles avec les assistantes sociales du Conseil départemental et les échanges avec l'aide sociale à l'enfance facilitent les co-accompagnements et le contact avec les parents.

L'équipe de La Valette est, à ce jour composée de deux éducateurs. Cette configuration au regard de l'évolution de la connaissance par le public et les partenaires limite notre potentiel d'action. La dynamique enclenchée doit être maintenue et serait plus efficiente avec une équipe de trois éducateurs, qui est habituellement la composition requise pour une action sur un territoire d'intervention en Prévention spécialisée.

VALLÉE DU GAPEAU

821

suivis

9 331

actes

174

ateliers collectifs

Afin de répondre aux spécificités du territoire, l'équipe de la LVP assure un service de proximité, en allant vers le public (6-25 ans) dans le cadre du travail de rue. Elle reçoit dans son local les jeunes et leur famille, se déplace à domicile ou chez les partenaires.

Elle a su développer son réseau et la qualité de son partenariat, permettant un accompagnement éducatif renforcé et l'assurance d'une veille sur les problématiques du territoire. Elle travaille en coordination des actions avec les services municipaux des communes : jeunesse, sport, les Centres Communaux d'Action Sociale, les Polices Municipales, l'Unité Territoriale et Sociale, l'Association Départementale de Sauvagerie de l'Enfance, de l'Adolescence et des adultes en difficulté du Var, le Centre Médico-Psychologique (enfant-adulte), la Maison Des Adolescents, l'Éducation Nationale, la Mission locale et l'École de la Seconde Chance, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, la gendarmerie, la Ligue de l'Enseignement du Var ...; toujours dans le respect de la personne (libre adhésion, confidentialité).

Parallèlement, l'équipe conduit différents ateliers collectifs ou chantiers éducatifs permettant aux éducateurs de lier ou consolider la relation de confiance avec le public, vers un meilleur accompagnement éducatif global.

L'équipe éducative de la Vallée du Gapeau est repérée par les partenaires et les usagers.

Elle a accompagné 821 individus en 2019, avec une attention particulière portée aux 6-17 ans. Le nombre d'actes est significatif, reflétant l'intérêt porté aux besoins des usagers (9331 actes).

UNE ACTION AUPRÈS DES ÉLÈVES

L'équipe a fait le choix, au regard des demandes et des besoins repérés, de renforcer son action auprès de **445 élèves de CM1 et CM2, futurs collégiens de demain**, en animant des ateliers de sensibilisation au sein des écoles élémentaires ; portant à 54 % la file active des 6-11 ans contre 43 % en 2018. Huit écoles sur neuf bénéficient des interventions de la LVP au cours de l'année; la quasi-totalité des élèves de CM2 en bénéficie. La densité démographique explique la répartition du nombre d'enfants accompagnés : soit plus de la moitié des 6-11 ans résidents sur Solliès-Pont.

Parallèlement, **262 collégiens ont bénéficié d'un accompagnement renforcé** tout au long de l'année au regard des problématiques rencontrées et du dispositif CLAS décliné dans les trois établissements scolaires du territoire; portant à 65 % le nombre d'actes réalisé sur cette tranche d'âge contre 25 % pour les 6-11 ans.

Cette proximité a amené l'équipe à signaler sept situations préoccupantes à la CRIP concernant des adolescents.

De plus, sur les communes de Solliès-Pont et La Farlède, le nombre de collégiens accompagnés est plus élevé que sur les trois autres communes de la CCVG; ceci s'explique notam-



CHANTIERS ÉDUCATIFS

Pendant les vacances scolaires des actions citoyennes de proximité sur chaque commune (rénovation du mobilier urbain, installation espace public...), valorisées par des activités socio-éducatives et culturelles choisies par les jeunes. Sur les communes de Solliès-Pont, Solliès-Toucas Solliès-Ville et Belgentier Actions citoyennes : Pose d'un portail et d'un grillage, désherbage, nettoyage dalles, Ponçage et peinture d'une salle municipale, de mains-courantes au cœur du village Activités culturelles (musée, grotte, cinéma), de loisirs (jeux de société, Escape Game) et sportives (piscine, canoé, randonnée pédestre, trampoline, bowling)

32 jeunes de 11 à 16 ans ont participé aux chantiers.



ment par la proximité des publics sur ces communes contrairement aux trois autres où l'habitat est plus diffus comme son public.

Enfin, l'équipe effectue du travail de rue sur les communes de Belgentier, Solliès-Toucas ou Solliès-Ville ponctuellement ou à la demande, ce qui ne favorise pas les rencontres de collégiens dans d'autres espaces qu'aux abords ou dans les établissements scolaires.

LE PUBLIC SUIVI

Dans l'ensemble la mixité des accompagnements est respectée. **382 garçons pour 325 filles pour les 6-17 ans.** Les ateliers proposés intéressent l'ensemble du public et favorisent la mixité. L'écart commence à se creuser pour les 12-17 ans où seules 111 adolescentes ont été accompagnées contre 151 adolescents. Nous observons petit à petit le retrait des filles, notamment d'origine maghrébine, de l'espace public ou des activités mixtes : l'accompagnement scolaire facilite encore l'accès à ce public.

LES PARTENARIATS

- **La participation mensuelle aux Comités de Suivi Technique de Proximité du CISPD** associée à l'évaluation quotidienne des actions éducatives conduites par l'équipe nous permet d'assurer un diagnostic permanent de nos actions de préventions spécialisées avec les partenaires.

L'équipe articule, notamment, son travail avec les assis-

tantes sociales du Conseil Départemental, l'équipe du CMP et les travailleurs sociaux de la PJJ. Ce travail de coordination et de réflexion permet d'accompagner les usagers au plus près de leurs besoins et de leurs projets.

Le travail avec les éducateurs de la PJJ et les responsables permet de mieux accompagner les jeunes sous mesure judiciaire participant ainsi d'une prévention de la récidive.

UNE VEILLE ACTIVE DE PRÉVENTION

L'équipe éducative de la LVP est présente sur le territoire intercommunal depuis 2010. Elle s'attache à évaluer régulièrement l'efficacité et l'efficacités de ses actions aux regards de besoins identifiés ou des demandes. Elle a constaté l'émergence de phénomènes récents durant cette année ; notamment :

- **L'augmentation des conduites à risque en deux roues** suite, notamment à la commercialisation des trottinettes électriques motorisées, malgré la modification du Code de la route apportant une réglementation spécifique pour les trottinettes électriques, hoverboards et gyroroues... Ceci afin d'assurer la sécurité des usagers, des piétons et des autres véhicules en circulation. (Parution au journal officiel le 25 Octobre 2019 du décret 2019-1082 relatif à la réglementation des engins de déplacement personnels).

BRIGNOLES

368

984

5

suivis

actes

actions collectives

L'équipe de Prévention Spécialisée de Brignoles est composée de trois éducateurs.trices et deux apprenties médiatrices Lycée encadrées par une cheffe de service.

Un local est dédié à l'accueil du public au 131 avenue Delattre de Tassigny depuis octobre 2018.

L'INTERVENTION SUR LE TERRITOIRE

L'équipe couvre l'ensemble du territoire en portant une attention particulière aux quartiers relevant de la politique de la ville : le centre ancien et le quartier est qui comprend le Carami, les tambourins, le Vabre, la Dime et Route du Luc.

Afin de répondre aux spécificités du territoire, l'équipe de la LVP assure un service de proximité, en allant vers le public (6-25 ans) dans le cadre du travail de rue. Elle reçoit dans son local les jeunes et leur famille, se déplace à domicile ou chez les partenaires.

Elle travaille à développer son réseau et la qualité de son partenariat, afin d'assurer un accompagnement éducatif renforcé et l'assurance d'une veille sur les problématiques du territoire. Elle travaille autant que possible en coordination des actions avec les services municipaux de la commune : jeunesse, le Centre Communal d'Action Sociale incluant le Programme de Réussite Educative, la Police Municipale, l'Unité Territoriale et Sociale, le Centre Médico-Psychologique (enfant-adulte) et l'équipe mobile, l'Éducation Nationale, la Mission Locale et l'École de la Seconde Chance, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Maison des Initiatives Sociales, la Ligue de l'Enseignement du Var... ; toujours dans le respect de la personne (libre adhésion, confidentialité).

ATELIERS COLLECTIFS

Parallèlement, l'équipe conduit différents ateliers collectifs ou chantiers éducatifs permettant aux éducateurs de lier ou consolider la relation de confiance avec le public, vers un meilleur accompagnement éducatif global.

L'action de prévention spécialisée portée par l'équipe éducative de Brignoles tend à être reconnue par l'ensemble des partenaires (institutionnels ou associatifs) suite aux actions menées au cours de l'année.



UNE VEILLE ACTIVE DE PRÉVENTION

L'équipe éducative de la LVP est présente sur la commune de Brignoles depuis 2017. Elle s'attache à évaluer régulièrement l'efficacité et l'efficacé de ses actions aux regards de besoins identifiés ou des demandes. Elle a constaté l'émergence de phénomènes récents durant cette année ; notamment :

- **L'augmentation des conduites à risque en deux roues** suite, notamment à la commercialisation des trottinettes électriques motorisées, malgré la modification du Code de la route apportant une réglementation spécifique pour les trottinettes électriques, hoverboards et gyroroues... Ceci afin d'assurer la sécurité des usagers, des piétons et des autres véhicules en circulation. (*Parution au journal officiel le 25 octobre 2019 du décret 2019-1082 relatif à la réglementation des engins de déplacement personnels*).
- **L'accès restreint à la culture et aux loisirs** ; et particulièrement chez les adolescentes issues de la communauté maghrébine, dont les familles refusent souvent la mixité dans les activités.
- **L'arrivée massive de réfugiés, jeunes majeurs sans papiers**, sollicitant l'équipe pour accéder au droit commun.

Malgré le déploiement de plus d'actions de prévention et d'acteurs œuvrant à la réduction des inégalités sociales, l'équipe de la LVP observe l'augmentation :

- **Des problématiques freinant l'insertion professionnelle**



et l'accès à l'emploi (manque d'expériences professionnelles, formation globalement insuffisante, mobilité réduite ...), qui renforcent la précarité

- **Des situations dégradées suite à la difficulté d'accès ou de maintien du logement** (manque d'hébergement durable ou d'urgence, dégradation de l'habitat suite notamment aux inondations, extérieurs dégradés et sales dans certains quartiers...),

- **Des comportements inadaptés au sein des établissements scolaires** : violences verbales ou physiques dès le plus jeune âge, harcèlement, usage méconnu des réseaux sociaux, décrochage scolaire,

- **Du trafic de stupéfiants dans le centre-ville et la gare des bus** ; des conduites addictives au vu de la population et notamment devant les collègues : consommation de cannabis et d'alcool,

- **De la demande de suivis psychologiques ou de soins** (addictions) émanant des parents parfois démunis face à l'éducation des enfants,

- **De situations familiales qui s'avèrent de plus en plus délicates**, voire inquiétantes, travaillées avec les différents acteurs sociaux

LES PUBLICS SUIVIS

Le public, accompagné par l'équipe, regroupe des jeunes « en difficulté sociale ou familiale, ou en rupture avec leur milieu », car la notion d'enfance en danger recouvre deux catégories : « les enfants qui font l'objet d'actes de maltraitance et ceux confrontés à une situation de risque liée à des condi-

tions d'existence de nature à compromettre leur santé, leur sécurité, leur moralité, leur éducation sans nécessairement être maltraités »¹.

Ainsi, le Conseil Départemental fixe-t-il la tranche d'âge pour l'intervention du service aux 6-21 ans, verbalisant qu'une attention particulière soit portée aux mineurs de 12-17 ans.

- **Pour la tranche d'âge des 6-11 ans**, le travail d'accompagnement concerne essentiellement des actions de sensibilisation dans les écoles.

CHANTIERS ÉCOCITOYENS

Pendant les vacances scolaires implication de jeunes dans l'encadrement des événements festifs mis en place sur la commune tel le Forum des associations, les médiévales...

Pendant les vacances d'été et d'automne mobiliser des groupes de jeunes de 12 à 17 ans sur une action citoyenne de proximité autour des événementiels de la cité, course de la pistole, médiévales, journée parcours acrobatique, forum des associations.... Action valorisée auprès de la population et valorisée par une offre de loisirs socio-éducatifs et culturels choisie par le groupe.

22 jeunes de 11 à 16 ans ont participé aux chantiers.

¹ Classification retenue par l'Observatoire National de l'Action Sociale décentralisée (ODAS) – (Consultable sur www.odas.net).

² Cf. www.arfatsema.fr : RASTELLO Jérôme, *Savoir-être parents, Savoir-vivre adolescents*, 2004.

- **Pour la tranche d'âge des 12-17 ans** qui correspond à 50% de l'activité du service, il s'agit de préadolescents et ceux-ci vivent une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte, qui s'accompagne d'un ensemble de phénomènes psychologiques liés aux transformations physiques de la puberté ainsi qu'au changement de statut social. Les adolescents sont alors souvent dans la contradiction, avec des besoins d'indépendance, d'intimité et d'affirmation, avec des expériences nouvelles qui leur font parfois prendre des risques graves pour leur devenir, etc.

Mais généralement, « ces conduites sont plutôt des conduites d'essai, des rites de passage, des tentatives de prise d'autonomie à l'égard des parents, une recherche de sensations. Qu'on le veuille ou non, adolescence et risque sont indissociables ! » ?

Toutefois, les conduites dites « à risques » chez les jeunes que nous rencontrons sur le territoire, sont parfois exacerbées par leurs histoires personnelles, leurs difficultés familiales et elles peuvent, dans le cadre de phénomènes de groupe, prendre la forme de transgressions, de conduites addictives (consommation de cannabis ou d'alcool banalisée), de comportements routiers dangereux en vélo ou en 2 roues motorisées, de fugues, d'actes de violence ou de délinquance, d'absentéisme scolaire, etc. qui peuvent devenir des signaux alarmants, dans une surenchère de sensations fortes qui leur fait repousser toujours plus loin les limites et les seuils de sécurité. L'équipe observe, par ailleurs, très régulièrement, des comportements inadaptés, et, notamment, aux abords des établissements scolaires de 1er et 2e degré, qui nécessitent la médiation entre élèves, entre parents ou avec l'institution et l'intervention des forces de l'ordre.

- **Les jeunes de 18-25 ans**, désormais adultes, ont parfois évolué dans un environnement instable et rencontrent des difficultés à prendre des décisions et à assumer leurs responsabilités. Généralement, ils n'ont pas réglé leur problème d'adolescence, qui s'exprime par un mal-être psychologique et parfois psychique avec une impossibilité de s'inscrire dans le monde adulte.

Par ailleurs, nous sommes aussi face à des parents qui manquent de confiance en eux, fragilisés par leur propre problématique et quelquefois totalement défailants : le lien du jeune avec sa famille est parfois rompu ou fragilisé par les problématiques internes à la cellule familiale. Celle-ci est bien souvent confrontée à une fragilisation économique, sociale, culturelle (chômage, addiction, isolement, précarité, etc.), et à des modes de communication conflictuels, voire violents. Certaines de ces familles expriment toutefois leurs difficultés et recherchent du soutien dans leur fonction parentale, au travers d'espaces de paroles et de temps de médiation.

LES PARTENAIRES

Après deux années entières de présence en Prévention spécialisée sur la commune de Brignoles, l'équipe a conforté sa reconnaissance au sein du réseau partenarial et l'implantation du local est repérée par le tissu associatif.



Les difficultés rencontrées sur l'équilibre de l'équipe avec notamment des arrêts maladie et un mi-temps thérapeutique, que nous ne sommes pas arrivés à remplacer en réactivité n'ont pas permis de conforter la reconnaissance de l'action auprès des habitants.

Les ateliers collectifs mis en place au sein des écoles Jean Jaurès et Marie Curie ainsi qu'au sein de l'Endroit jeune ont permis d'enclencher des accompagnements individuels.

Notre participation active aux événements de la commune a aussi permis d'asseoir la visibilité de l'action.

LES PROJETS 2020

L'année 2020 devra nous amener à :

- Stabiliser l'équipe et mettre en œuvre une dynamique de travail répondant à l'ensemble des besoins
- Renforcer la reconnaissance par le public notamment des quartiers prioritaires
- Consolider le travail partenarial
- Développer des réponses innovantes adaptées en lien et coordination avec les partenaires institutionnels et de proximité.

SAINT MAXIMIN

374

suivis

2 561

actes

106

actions collectives

L'équipe de Prévention Spécialisée de St Maximin est composée de trois éducatrices et deux médiateurs lycée, encadrée par un chef de service. Un local est dédié à l'accueil du public place Mermoz.

L'INTERVENTION SUR LE TERRITOIRE

Tout au long de l'année, l'équipe a veillé à apporter des réponses aux besoins identifiés et aux attentes de la commande et du public avec :

- **Un travail de rue régulier et permanent aux abords des établissements scolaires**, quartier du Défends et centre-ville et autres lieux si besoin
- **L'inscription dans les dispositifs existants**
- **Le repérage des besoins et demandes** exprimés par les habitants et les partenaires
- **La mise en œuvre d'une expertise diagnostic** permettant l'émergence de projets correspondants à des besoins non couverts
- **La prise en charge de situations familiales** au moyen de visites à domicile, de sorties éducatives et d'entretien au local.

Nous avons pérennisé la participation à l'ensemble des dispositifs de coordination notamment inscrits dans les groupes de travail du CLSPDR :



- **Groupe de travail « Quartiers du Défends »**
- **Groupe de travail « quartier du centre-ville »**
- **Groupe de travail Santé mentale**
- **Équipe de réussite éducative au collège Matisse puis celle du Collège Lei Garrus**
- **Maison des Jeunes et des Associations (notamment les médiateurs et la médiatrice éducation).**

EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES

Nous rencontrons régulièrement l'ensemble des partenaires, acteurs autour de la jeunesse et des familles et nous participons aux réunions partenariales. Ces temps de rencontre permettent une mobilisation coordonnée des partenaires en fonction des situations. (Unité territoriale sociale ASI, ASE, Service MJA — Médiatrice scolaire, Éducation Nationale, Mission locale Centre Social, Compagnons bâtisseurs, Centre de formation des Apprentis.)

Des rencontres trimestrielles ont été initiées avec la Mission locale et les assistantes sociales du Conseil départemental afin de faciliter l'articulation des accompagnements de jeunes et de leur famille en difficulté sociale et d'insertion professionnelle.

AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Un partenariat est mis en œuvre avec les deux collèges et la participation aux ERE des Collèges Matisse et Lei Garrus a renforcé les orientations et les accompagnements des jeunes collégiens.

L'ensemble des écoles élémentaires ont été rencontrées pour une présentation de l'action de Prévention spécialisée en coordination avec le service éducation de la commune et l'Inspectrice éducation nationale. Des présences de cour dans les écoles repérées ont été mises en place sur les temps de pause méridienne et des situations coordonnées avec l'équipe municipale.

CHANTIERS ÉDUCATIFS

Pendant les vacances de Noël, des jeunes de 16 à 25 ans se sont mobilisés sur une action citoyenne de proximité autour de l'évènementiel « patinoire » de la commune. Cette action a été valorisée par une offre de concrétisation d'un projet personnel (permis de conduire, acquisition matériel...)

8 jeunes de 18 à 25 ans ont participé aux chantiers.



Le lien et les échanges menés avec l'Éducation nationale permettent de soutenir les jeunes (et leur famille) sur un plan individuel et collectif avec la mise en place d'action de prévention citoyenneté, santé ou en lien avec la déscolarisation et les difficultés scolaires.

Nous avons développé une Action de prévention des conduites à risque au sein du Lycée professionnel LEAP. Et des ateliers de Sensibilisations à l'addiction aux écrans dans les collèges.

L'équipe pédagogique du Lycée Janetti a intégré l'équipe dans une démarche d'échanges réguliers et informels autour de l'ambiance dans et aux abords de l'établissement et au cas par cas sur des situations de jeunes. Nous avons intégré le CESC.



IMPLICATION DANS LES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNE

Nous nous sommes impliqués dans différents événements de la commune en coordination et articulations avec les acteurs jeunesse et notamment :

- **Le printemps du jeu**
- **Collégiens en scène**
- **L'animation mise en place par le Bazar du Léopard sur la place Martin Bidouré**
- **Le forum des associations**

Au regard des échanges au sein des groupes de travail du CLSPDR, l'équipe a organisé un travail de rue renforcé au centre-ville et sur le quartier Deffends. De plus des temps de permanence ont été réalisés sur le quartier du Deffends au sein de la Maison de quartier en lien avec le centre social. Nous avons poursuivi des ateliers collectifs avec la mise en place d'une action spécifique au quartier du Deffends.

L'équipe éducative de Saint Maximin est de plus en plus repérée par les partenaires et les usagers.

Elle a accompagné 374 individus en 2019, avec une attention particulière portée aux 6-17 ans. Le nombre d'actes, bien que moins importants, reflète l'intérêt porté aux besoins des usagers (2561 actes contre 3126 en 2018).

L'équipe a fait le choix, au regard des demandes et des besoins repérés, de renforcer son action auprès :

- **Des élèves des écoles primaires** en assurant des permanences de cours; portant à 31 % la file active des 6-11 ans contre 28 % en 2018,

- **Des collégiens** en proposant une présence et des animations de sensibilisation ; portant à 58 % la file active des 12-17 ans contre 66 % en 2018.

La variation des chiffres de 2018 à 2019 s'explique notamment par la volonté de l'équipe de passer de l'action « être vue et repérée », à l'action éducative à proprement parler.

UNE PROXIMITÉ DE TERRAIN

Si en 2018, l'équipe éducative s'est attachée à actionner le travail de rue et l'aller vers ; en 2019, elle s'est appliquée à accompagner de manière soutenue les usagers, remplissant pleinement ses missions de protection de l'enfance et de prévention de la délinquance en coordination avec les partenaires du territoire.

Cette proximité a amené l'équipe à travailler de manière rapprochée avec l'ASE autour de situations préoccupantes concernant des enfants et des adolescents.

Dans l'ensemble la mixité des accompagnements est respectée. 191 garçons pour 149 filles pour les 6-21 ans. Les ateliers proposés intéressent l'ensemble du public et favorisent la mixité.

L'écart se creuse légèrement pour les 12-17 ans où seules 88 adolescentes ont été accompagnées contre 115 adolescents.

L'équipe articule, notamment, son travail avec les assistantes sociales du Conseil Départemental, l'équipe du CMP et les travailleurs sociaux de la PJJ. Ce travail de coordination et de réflexion permet d'accompagner les usagers au plus près de leurs besoins et de leurs projets.

L'équipe s'est attachée tout au long de l'année à développer et renforcer le lien avec le public jeune en restant présente dans la rue, en allant vers les jeunes afin de favoriser le dialogue social et faire connaître ses missions. Cette présence a permis également de mesurer l'ambiance du territoire et de repérer de nouveaux lieux de regroupement.

Les éducatrices ont travaillé au maintien du réseau partenarial dans une approche coordonnée du parcours de chaque usager, en fonction des compétences des différents partenaires (social, santé, scolarité, emploi, hébergement, accès aux droits...) et ont ainsi rencontré régulièrement les acteurs de terrain afin d'optimiser les prises en charge des jeunes ou des familles.

Reconnue par les partenaires et le public, l'équipe a été régulièrement sollicitée et a répondu aux mieux aux besoins identifiés, notamment en matière d'écoute, d'échanges, d'accompagnements vers le droit commun, mais également sur la prévention des addictions, en animant deux journées dédiées à cette thématique au sein du LEAP.

L'équipe a été particulièrement mobilisée sur des problématiques liées à la santé (fragilités psychologiques ou difficultés psychiques) de jeunes les plus vulnérables ou encore sur les comportements inadaptés de certains élèves au sein des écoles ou collèges. Elle s'est attachée à co-animer des ateliers théâtre au sein des collèges visant la sensibilisation autour de la maladie mentale.

L'équipe a été également présente dans des formes de point écoute et temps de permanence autour des établissements scolaires (écoles, collèges et lycée), auprès des enfants, des adolescents et leurs familles, pour les soutenir et faciliter le dialogue entre parents-élève-établissement et éviter tout phénomène de démobilité, de décrochage.

Parallèlement, l'équipe éducative de la LVP a organisé ou participé à des événements collectifs communaux (tournois de foot, chantier patinoire, rendez-vous de l'été...) et a animé de nombreux ateliers collectifs (lire et faire lire, atelier créatif, jeux de société...) véritables outils de présence sociale qui s'avèrent d'ailleurs particulièrement porteurs pour les jeunes de 10 à 16 ans. Cette population formule en effet souvent des demandes de loisirs derrière lesquelles se cachent des besoins multiples de soutien et d'accompagnements que les éducateurs interrogent durant les actions collectives. Elles sont aussi une ressource mobilisable pour enrichir, étayer des accompagnements individuels pour lesquels la relation jeune-éducateur n'est pas toujours suffisante.



Atelier lecture

AVEC LIRE ET FAIRE LIRE

Profitez d'une fin d'après-midi pour venir en famille écouter une histoire racontée par les intervenantes de l'association « lire et faire lire »

Maison de quartier DU PEFFENDS	Jardin DE L'ENCLOS
mercredi 22 juillet de 16h30 à 18h	lundi 27 juillet de 18h à 19h
mercredi 5 août de 18h à 19h	lundi 3 août de 18h à 19h
mercredi 12 août de 18h à 19h	lundi 10 août de 18h à 19h
mercredi 19 août de 18h à 19h	lundi 17 août de 18h à 19h

Informations auprès des éducatrices de la LVP au : 06 77 68 65 66



ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Les actions complémentaires développées en 2019 s'appuient autant sur des dispositifs initiés par les institutions tels que le Conseil régional pour les actions de médiation aux abords des lycées, que le Fonds Social Européen pour l'action autour des « invisibles », que sur la mobilisation de recherche de financements pour des actions répondant à des besoins identifiés et repérés par les éducateurs tels que l'Unité Mobile deux Roues.

Entre autres, notre présence au sein des différentes instances de coordination est un levier pour travailler à l'émergence de ces actions.

La démarche Prévention.S nous amène également vers une dynamique de recherche d'innovation. Et dans cette lignée, nous avons dès 2020 initié et mis en place un « Point Accueil Écoute Jeunes Itinérant » sur le territoire de l'agglomération Provence Verte.

En 2019 :

- Médiation de sureté à caractère éducatif dans l'environnement des lycées**
- Unité Mobile de médiation Lycées**
- Programme de Réussite éducative La Garde**
- Unité Mobile Prévention 2 Roues**
- « Dis Vert Cité » Jardin partagé de la Florane**
- R.E.S.P.I.R : Repérage Educatif et Social des Personnes Invisibles à faibles Ressources**

MÉDIATION AUX ABORDS DES LYCÉES



Ce dispositif du Conseil Régional a un double objectif :

- Soutenir la professionnalisation, la qualification et l'insertion professionnelle des médiateurs. Permettre aux médiateurs de poursuivre par voie d'apprentissage le cursus de préparation au Diplôme d'État de Moniteur Éducateur
- Assurer une continuité éducative aux abords des établissements afin de maintenir un climat apaisé et de prévenir les ruptures éducatives : désocialisation, socialisation négative, absence de projet de vie, comportements à risques, incivilité par une intervention humaine aux abords de lycées.

Il se caractérise au sein de la LVP par le déploiement de 17 médiateurs, en apprentissage pour la validation du diplôme d'état de moniteur éducateur, intégré dans des structures du secteur médicosocial, dans l'environnement immédiat des lycées afin d'élaborer des réponses constructives en matière :

- de prévention de l'incivilité,
- du décrochage scolaire,
- des conduites à risque,
- de la délinquance des phénomènes de radicalisation des jeunes lycéens.

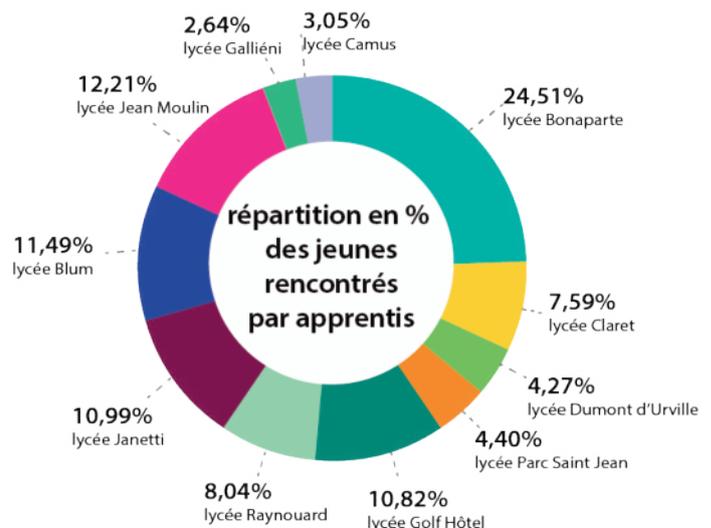
La médiation sociale s'est organisée sur cette deuxième année comme un processus de création et de réparation du lien social, les médiateurs étant aux abords et dans les lycées repérés comme un tiers impartial et indépendant de l'Éducation nationale.

Au travers de l'organisation d'échanges entre les lycéens, les partenaires, l'organisation de projets spécifiques ou encore un travail de rue sans cesse questionner la médiation aux abords des lycées tend à améliorer une relation ou à régler un conflit, à initier un accompagnement éducatif...

Et aussi :

- 15 maîtres d'apprentissage mobilisés à l'année dans l'accompagnement des apprentis

Rencontres des apprentis médiateurs au sein du lycée Bonaparte



Sur l'année 2019, les médiateurs ont réalisé, tous les établissements confondus :

11 829 CONTACTS

DONT 5 069 FILLES ET 6 760 GARÇONS

11 975 ACTES

143 PROJETS

615 "GESTION DE CONFLITS"

138 "CONDUITE À RISQUES"

1 844 "INFORMATIONS/ORIENTATIONS"

- **1 réunion d'équipe hebdomadaire** pour l'organisation et l'animation du dispositif
- **Des séances d'accompagnement à l'analyse de la pratique** par le coordonnateur et le chef de service
- **Des rencontres régulières avec les proviseurs des lycées**
- **Une articulation avec les communes** par le biais des CLSPD par exemple
- **Des réunions de régulation** avec tous les acteurs 1 fois par trimestre

L'intégration des apprentis au sein des équipes de prévention spécialisée permet de les accompagner dans l'acquisition d'une méthodologie du travail (travail de rue, présences et

permanences sociales accompagnements, orientation, écoute...) et la formation complémentaire à l'école de la Croix rouge sur les unités de compétences requises.

Les projets ont répondu aux besoins spécifiques de chaque établissement allant de :

- Mise en place de Points Écoute-Informations,
- Sensibilisation à l'Écologie Développement durable,
- Réalisation d'un vide dressing,
- Un point Pause-café,
- Prévention en lien avec la Campagne nationale Mois sans tabac,
- Atelier prévention harcèlement
- Mise en place d'un forum des métiers

UNITÉ MOBILE DE MÉDIATION LYCÉES

En complément du Plan Régional de médiation de sureté à caractère éducatif (PRMSE) le Conseil Régional a activé un marché public générant de la médiation sociale et éducative portée par des moniteurs éducateurs diplômés et agissant sur des lycées non couverts par la PRMSE.

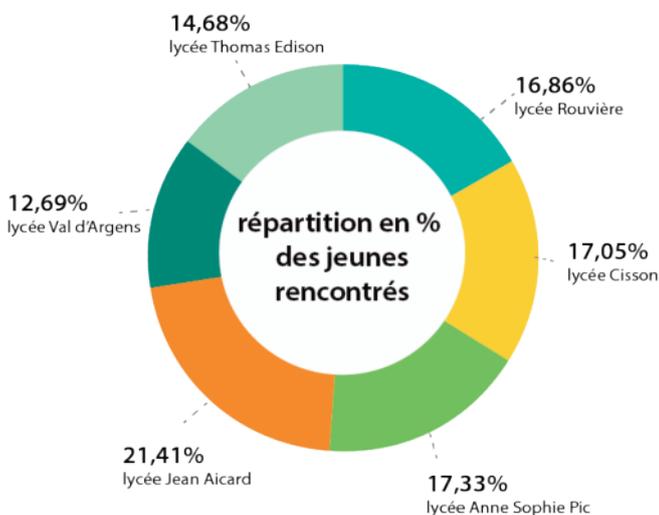
Les objectifs prioritaires sont :

- D'assurer une intervention humaine aux abords de lycées avec un objectif de médiation
- D'enclencher des accompagnements individuels
- De soutenir les équipes des établissements dans une coordination permanente.

Le dispositif se caractérise par le déploiement de quatre moniteurs éducateurs, organisés en binômes, dans l'environnement immédiat des lycées afin d'élaborer des réponses constructives en matière : de prévention de l'incivilité, du décrochage scolaire, des conduites à risque, de la délinquance des phénomènes de radicalisation des jeunes lycéens.

Les publics concernés par cette action sont les lycéens des établissements de :

- **Toulon : Lycées Cisson, Rouvière, Anne Sophie Pic,**
- **Hyères : Lycée Jean Aicard,**
- **Lorgues : Lycée Thomas Edison,**
- **Le Muy : Lycée Val d'Argens**



Sur l'année 2019, les médiateurs ont réalisé, tous les établissements confondus :

13 914 CONTACTS

DONT 5 475 FILLES ET 8 439 GARÇONS

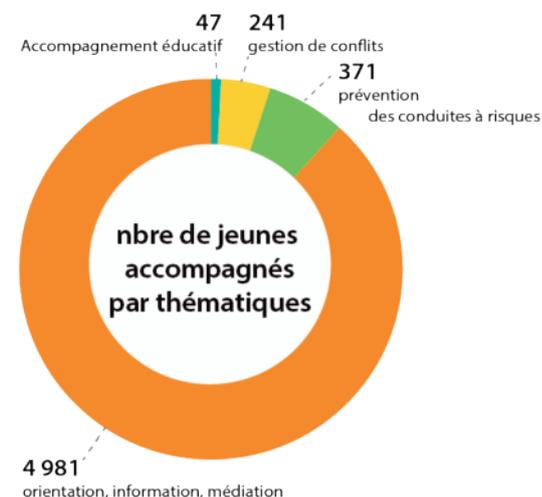
13 945 ACTES

47 ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS

215 "GESTION DE CONFLITS"

371 "CONDUITE À RISQUES"

4 981 "INFORMATIONS/ORIENTATIONS"



RÉFÉRENT FAMILLES AU SEIN D'UN PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le Programme de Réussite Educative (PRE) prend en compte l'enfant dans une notion de parcours coordonné incluant toutes les dimensions impactant celui-ci.

Le PRE participe de l'Accompagnement d'enfants de 2 à 16 ans (ayant des compétences et des fragilités) et mise en place d'actions visant la réussite éducative au sens large (et non la seule réussite scolaire)

En lien direct avec la Coordonnatrice de la Ville de LA GARDE le professionnel éducateur spécialisé, contribue à la proposition d'actions et participe à l'accompagnement des jeunes orientés sur ce dispositif.

Le dispositif est basé sur une approche transversale et un travail en réseau de professionnels de la réussite éducative, qui est porté par le CCAS de la Ville de LA GARDE.

Le dispositif de réussite éducative se caractérise par une double originalité :

- la prise en compte de l'enfant dans sa globalité, en tenant compte de son environnement social et familial,
- l'approche individualisée de chaque parcours éducatif dans le respect de la charte de confidentialité

**97 ENFANTS
106 ADULTES
70 FAMILLES**

**2 252 ÉCHANGES AVEC
ENFANTS ET PARENTS**

**1 706 ÉCHANGES
AVEC DES PROFESSIONNELS**

1 079 ENTRETIENS EN RDV

**1 141 ENTRETIENS
TÉLÉPHONIQUES**

**64 ACCOMPAGNEMENTS
PHYSIQUES / VISITE À DOMICILE**



UNITÉ MOBILE 2 ROUES PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Remise du chèque de la Fondation Norauto

Sur l'ensemble des territoires, la présence quotidienne dans les espaces publics permet d'observer la pratique du deux roues. Les jeunes pratiquent bien souvent en dehors de tout cadre légal et dans des formes de conduites dangereuses négligeant le code de la route.

De plus, les véhicules utilisés sont fréquemment non entretenus et présentent un danger technique.

Soutenus par la Fondation NORAUTO, nous avons mis en place une « Unité Mobile prévention 2 roues » (UM2R), camion aménagé, équipée de matériel de réparation et de dispositifs de prévention.

L'UM2R, repérable et identifiable, nous permet d'aller à la rencontre de jeunes dans l'espace public en proposant une initiation mécanique et des ateliers de prévention autour de la conduite et du respect de la réglementation.

L'année 2019 nous a permis de renforcer cet outil spécifique, toujours avec le soutien de la Fondation NORAUTO, en faisant l'acquisition de quatre unités mobiles légères.

Cela nous permettra d'initier l'action avec UM2R qui fédère par sa visibilité sur des territoires nouveaux tout en poursuivant l'action qui reçoit l'adhésion des jeunes là où nous l'avons commencée.

Sur l'année 2019, nous avons animé des ateliers de sensibilisation dans l'espace public :

**170 PARTICIPANTS
SUR LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
VALLÉE DU GAPEAU**

(La Farlède et Solliès Pont)

**30 PARTICIPANTS SUR LA
COMMUNE DE BRIGNOLES**

JARDIN PARTAGÉ

Partant d'un constat partagé sur le quartier de La Florane avec la cellule médiation de Toulon Habitat Méditerranée avec qui nous travaillons et accompagnons un public en grande précarité, en détresse sociale ou psychologique et souvent isolé, portant la dégradation des relations sur ce territoire : conflits intergénérationnels, regroupements, absence de lieu d'échange, problèmes de nuisances, de conflits de voisinage et délitement du lien social, une recherche de solutions a été développée par La LVP et THM pour apporter une amélioration à la situation des habitants du quartier de ce quartier et prévenir les tensions.

La LVP et la FOL83 ont soutenu les jardiniers pour la création d'une association autonome qui assure depuis 2018 la gestion du jardin.

Toulon Habitat Méditerranée et la LVP demeurent impliqués autour de cette association, notamment au sein du Conseil d'administration.

Le jardin est ouvert du lundi au samedi, chaque jardinier est autonome et utilise « en bon père de famille » sa parcelle et les espaces communs.



DISPOSITIF RESPIR



RESPIR - Repérage Educatif et Social des Personnes Invisibles à faibles Ressources - déploie 3 binômes d'accompagnateurs sociaux sur les territoires de :

- Toulon Provence Méditerranée
- Agglomération de la Provence Verte
- Haut Var / Verdon.

La mission se décline en 5 objectifs :

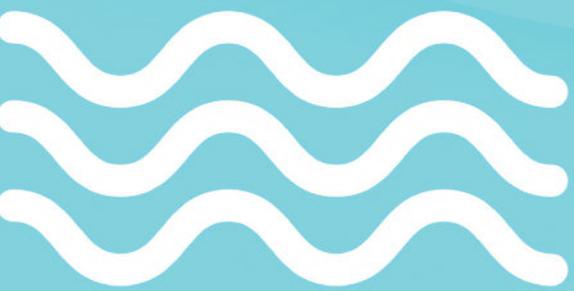
- Le repérage des jeunes via des maraudes sur les territoires, des maraudes numériques et le réseau partenarial
- Une écoute et un diagnostic individualisé, adapté aux attentes et besoins et en lien avec le projet ou la situation du jeune
- La mobilisation ou remobilisation, qui s'articulera autour d'actions individuelles (co-construction d'un projet professionnel) et collectives.
- L'accompagnement sur 4 à 6 mois maximum de chaque jeune durant des phases où toutes les problématiques seront abordées : logement, santé, mobilité, formation, emploi.
- Le relais en proposant aux jeunes des solutions de formation ou d'emploi, en s'appuyant notamment sur les dispositifs de droit commun existants, mais aussi avec les partenaires pour la continuité de la réinsertion professionnelle.

**RENCONTRES ET
CONVENTIONNEMENT
AVEC L'ENSEMBLE
DES PARTENAIRES
DES TERRITOIRES :
MISSIONS LOCALES,
CCAS, BIJ, MAISON
DES JEUNES...**

L'action a démarré le 19 novembre 2019.

Cette première phase nous a permis d'identifier et d'être identifié par l'ensemble des partenaires des territoires et de mettre en place des protocoles d'intervention notamment avec les missions locales qui portent toutes aussi ce projet et des conventions de partenariat avec notamment les CCAS, les Bureaux informations jeunesse, les associations locales





**LIGUE VAROISE
DE PRÉVENTION**
ETS. SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL – FOL DU VAR

68, avenue Victor Agostini 83000 TOULON

04 94 09 10 00
secretariat@lvprevention.fr

